



HAL
open science

Marchandisation du soin et éviction du sujet : les effets paradoxaux d'une surdose de neutralité dans le libéralisme

Ingrid France

► **To cite this version:**

Ingrid France. Marchandisation du soin et éviction du sujet : les effets paradoxaux d'une surdose de neutralité dans le libéralisme. 2ème colloque de psychopathologie et psychanalyse du lien social "Malades du libéralisme ? Actuel du sujet, actualité du lien social", Université Marc Bloch, Strasbourg, 15-16 mars 2008, Mar 2008, Strasbourg, France. halshs-00266585

HAL Id: halshs-00266585

<https://shs.hal.science/halshs-00266585v1>

Submitted on 25 Mar 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marchandisation du soin et éviction du sujet : les effets paradoxaux d'une surdose de neutralité dans le libéralisme

Ingrid FRANCE

Malades du libéralisme ? Actuel du sujet, actualité du lien social

**2^{ème} colloque de psychopathologie et psychanalyse du lien social
Strasbourg 15 et 16 mars 2008**

La transformation de la conception du soin, de ses contours et de sa pratique, nous engage à interroger son statut dans le libéralisme du projet moderne. Au-delà de l'extension de la marchandisation qui, à travers la logique de l'offre comme celle de la demande, organise un marché de la "santé" – élargie au bien-être voire au bonheur - comme produit consommable, il s'agit de repérer l'effet d'éviction du sujet qui gagne à la mesure de la conformation des pratiques aux principes de la construction théorique de l'individualisme libéral.

Un tel questionnement suppose de comprendre le libéralisme non pas seulement dans sa déclinaison économique à laquelle on tend aujourd'hui à le réduire, mais plus en amont comme idéologie moderne au sens large – idéologie qui, prétendant précisément à une neutralité scientifique présentée comme progrès rationnel, se nie comme telle.

La science du soin (nous utiliserons cette expression pour prendre en compte un champ qui s'étend au-delà de la seule médecine dès lors que la conception de la santé s'élargit au bien-être) s'inscrit dans ce cadre idéologique et participe alors du processus d'éviction du sujet qui se manifeste comme effet paradoxal de la radicalisation d'un projet moderne se déployant actuellement hors de toute alternative en termes d'hétérorégulation. Dans ce mouvement, l'art du soin devient science largement instrumentalisée au service des mécanismes du droit et du marché érigés en principes d'une construction sociale autonome, anémique et autoréférentielle – au nom du refus de la disparité et du renoncement qu'impliquent pourtant la possibilité de vivre-ensemble.

Dans notre contemporain où l'on repère les effets d'un libéralisme qui se radicalise par extension de la logique juridico-marchande à tous les champs du vivant et du vivre-ensemble, on mesure à quel point les dérives sont contraires à la visée initiale. L'examen des fondements de la pensée libérale conduit à saisir l'impasse actuelle comme survenue d'effets paradoxaux. Le champ du soin est particulièrement concerné par ce mouvement, au sens où, affecté par cette dynamique paradoxale, il est en même temps le réceptacle des conséquences du déploiement libéral et en charge, d'une certaine manière, de la correction des déviations à l'égard de la norme libérale.

1. L'éviction du sujet comme effet paradoxal de l'individualisme libéral érigé en principe d'organisation sociale

1.1. La prétention du libéralisme à la neutralité scientifique conduit à la neutralisation du sujet

D'une certaine manière, la pensée libérale procède du "syndrome Galilée" : l'importation de la méthode scientifique dans le champ des humanités (mathesis sociale) constituerait une garantie contre l'obscurantisme et l'aveuglement idéologique, ouvrant un progrès vers la neutralité et l'exactitude. Le libéralisme, fondé sur le projet d'une organisation scientifique de la société et de l'humanité, où la question politique pourrait faire l'objet d'un traitement calculatoire impartial, se nie ainsi comme idéologie.

L'alignement des "sciences" sociales sur la méthodologie propre à la physique galiléenne consacre la prééminence de la question du mode de fonctionnement et des ressorts de la dynamique d'évolution¹ sur celle de la nature et du sens (disqualification de la métaphysique au profit d'une "physique autoréférentielle"). Le questionnement sur le bien ou la fin, relatif au vivre-ensemble, est évincé au profit de la visée d'un agencement procédural des rapports inter-individuels qui ne déposséderait pas l'individu de son libre-arbitre (libre choix indépendant).

Si le libéralisme est l'idéologie de la modernité, au sens de la mise en œuvre du projet d'émancipation et d'autonomie individuelle s'appuyant sur la sortie de l'obscurantisme et de l'hétéronomie religieuse qui constituent les figures dénoncées de l'aliénation, L'économiste A.O. Hirschman² avance la thèse³ de l'émergence d'une telle pensée sur le terreau d'un pessimisme quant à la nature humaine⁴ - laquelle serait de nature à rendre vaine toute tentative de s'en référer à une conception du Bien. La prise de conscience du non-sens des guerres civiles religieuses à répétition conduit selon lui au renoncement à invoquer le Bien comme fondement : il s'agirait alors de favoriser le détournement de l'énergie consacrée aux conflits vers le travail et l'industrie, c'est-à-dire vers la production de richesses matérielles censées améliorer et pacifier la condition humaine. Dans ce mouvement, les institutions dont la prétention est de détenir la vérité sur le Bien (institutions religieuses notamment) deviennent comprises comme cause de violences inter-humaines. L'affranchissement des tutelles autoritaires dénoncées comme reproductrices d'un mode conflictuel de vivre-ensemble rejoint alors le désir d'émancipation individuelle. Partant, la problématique du libéralisme est de penser un *mécanisme* philosophiquement neutre d'harmonisation des "*libertés concurrentes d'individus engagés séparément dans leur recherche de la vie bonne*". Le pouvoir doit alors procéder d'une mise à l'écart de tout jugement moral : les individus décident seuls de la voie de leur salut ou de leur bonheur. La construction de la théorie libérale consiste alors à démontrer la validité des mécanismes associés du droit et du marché pour agréger les "vices privés" en vertu collective.

La pensée politique de l'intérêt qui s'élabore à partir du 17^{ème} constituerait ainsi une réponse à l'inefficacité des préceptes moralisateurs telle que constatée à travers le déploiement de passions destructrices. Pour Hirschman, cette pensée a fondé le socle de la justification d'une nouvelle pratique gouvernementale associée à l'essor du système capitaliste. La nouvelle économie des intérêts serait beaucoup plus conforme à la nature humaine et le souverain gagnerait en puissance en s'appuyant sur une telle conception et en la mettant en œuvre au travers de principes formels adossés au modèle

¹ Comme le fait remarquer J.C. Michéa, alors que la rencontre avec les civilisations différentes était pensée sur le mode de la coexistence géographique, elle va – dans l'orthodoxie libérale - devenir succession historique : les hommes commencent à se représenter la manière dont ils vivent comme un moment historiquement déterminé d'une évolution universelle. [J.C. Michéa, *L'empire du moindre mal*, Paris, Climats, 2007].

² A.O. Hirschman, *Les passions et les intérêts, justifications politiques du capitalisme avant son apogée*, 1977, réédition Paris, PUF 2001.

³ Cette thèse est largement examinée et mise en perspective dans l'ouvrage remarquable de Ch. Laval, *L'homme économique*, Paris, Gallimard, 2007.

⁴ Michéa considère en ce sens que les fondements du libéralisme ne sont intelligibles qu'à la lumière de leur antihumanisme originel, et que la genèse du projet moderne peut alors difficilement s'inscrire dans la continuité directe de l'humanisme de la Renaissance. [J.C. Michéa, *L'empire du moindre mal*, Paris, Climats, 2007].

de la science mécanique issue de la physique galiléenne. Laval⁵ rappelle que la littérature politique et morale de l'époque telle que comprise par Hirschman est traversée par l'idée⁶ que l'on ne combat un vice que par un autre – idée que Hume résumera par la suite en ces termes : le magistrat "*ne peut remédier à un vice que par un autre ; et en pareil cas il doit préférer celui qui est le moins pernicieux pour la société*". Ainsi pour Hirschman, le discours de l'intérêt serait fondé sur la passion calme, apaisée, de l'industrie et du commerce. Il s'inscrit alors finalement dans la lignée de Marx qui, dans *Le Capital*, considérait la philosophie utilitariste comme une "*morale d'épicurien*". Laval signale cependant que l'analyse de Hirschman selon laquelle la logique de l'intérêt aurait été promue en contrepois aux passions destructrices réduit quelque peu une configuration plus complexe : si dès le 17^{ème} siècle la pensée morale et politique a pour schème fondamental l'action mécanique des forces, elle ne se ramène pas seulement à cette figure du contrepois. "*On ne saurait oublier que cette réflexion de l'interaction des forces passionnées présuppose précisément une valorisation de la passion pour elle-même en tant qu'énergie primordiale sans laquelle le monde moral resterait inerte, c'est-à-dire sans laquelle les hommes n'auraient aucun mobile pour agir. De sorte que l'on en vient à penser que ce n'est pas une préoccupation de paix civile et d'ordre public qui a prédominé mais une considération de puissance, un jeu d'alliances de forces sociales et économiques qui a trouvé dans le langage mécanique des passions un moyen d'exprimer symboliquement et de favoriser politiquement les relations entre le souverain politique et les intérêts marchands et industriels en pleine poussée*". Sans récuser l'analyse de Hirschman, Laval suggère ainsi de resituer les événements dans la catégorie de contingence, afin de s'extraire d'une lecture déterministe de l'Histoire.

Il semble bien que dans ses développements, la pensée libérale s'est orientée plus radicalement vers la question de la *mécanique de fonctionnement*. Un tel schéma référent ne peut conduire, dans ces conditions, qu'à une prise en compte de l'individu comme *élément abstrait* : dans le libéralisme politique il prend la forme du citoyen formellement égal à ses semblables et défini par des droits subjectifs indépendants de sa position sociale ; dans le libéralisme économique il prend la forme de l'homo-economicus en quête de la maximisation de son utilité et de sa satisfaction. En ce sens, on mesure comment, dès ses fondements, le discours issu du libéralisme a pu promouvoir une *dynamique individualiste intrinsèquement porteuse* – le paradoxe n'est qu'apparent – d'une *éviction du sujet*.

J.C. Michéa⁷ résume ainsi la portée du déploiement de la pensée libérale : "*Le concept de mécanisme autorégulateur qui organise toutes les constructions idéologiques du libéralisme doit d'abord être compris comme la matérialisation philosophique de cette méfiance originelle envers les capacités morales de l'humanité. Si le désir de soumettre la conduite des hommes à un idéal éthique tenu pour universalisable est bien le crime qui contient tous les crimes, être moderne c'est être convaincu que les nouvelles ressources de la Raison (dont la science offre le modèle privilégié) sont désormais capables de résoudre ce problème en indiquant les lignes d'une double stratégie. D'une part la désinstallation de toutes les figures traditionnelles de l'autorité politique et de l'autre le placement progressif de l'existence collective des individus sous le contrôle des mécanismes impersonnels et idéologiquement "neutres", mécanismes dont le libre jeu pourra produire automatiquement tout l'ordre politique souhaitable sans que jamais ces individus aient à être convoqués au titre de sujets*".

Les solutions issues du libéralisme politique et économique convergent du fait de leur nature similaire : le droit et le marché sont conçus comme mécanismes neutres, autoréférentiels (sur le modèle de la physique de l'équilibre) et autorégulateurs, c'est-à-dire engendrant par eux-mêmes les conditions de mise en compatibilité des intérêts individuels sans nécessité d'en passer par l'appel à la vertu des sujets. La question de l'éthique est alors évincée, et cette éviction est présentée comme progrès. Le paradigme du juste et de l'équité l'emporte ainsi sur celui du bien dans les pratiques régulatrices.

Le déploiement effectif du discours issu du libéralisme procède d'une disqualification de l'ordre symbolique et des institutions qui lui étaient adossées. Il convient de repérer que le mouvement à l'œuvre n'est alors pas tant le passage de l'hétéronomie à l'autonomie (laquelle ne disqualifie pas la première qui en reste une condition et en constitue un appui, au sens d'une dimension d'extériorité légitimée par le consentement des individus à une figure de la perte et au renoncement à la

⁵ Ch. Laval, *L'homme économique*, Paris, Gallimard, 2007.

⁶ C'est l'angle selon lequel Michéa analyse la pensée libérale : "*L'empire du moindre mal*". J.C. Michéa, *L'empire du moindre mal*, Paris, Climats, 2007.

⁷ J.C. Michéa, *L'empire du moindre mal*, Paris, Climats, 2007.

jouissance absolue que supposent le vivre-ensemble) mais celui de l'hétéronomie à l'anomie d'un ordre autoréférentiel. Dans ce basculement, la désinstitutionnalisation consacre l'avènement d'une gestion procédurale – présentée comme neutre – du social, comme administration technique des choses.

C'est ainsi que le libéralisme économique et politique avancent des dispositifs d'ajustement - solutions en réponse à la question du *comment* organiser une société sur la base de la logique individualiste. Les principes organisateurs doivent présenter la propriété de neutralité et de réductibilité à un individualisme défini par le libre choix indépendant. Dans le droit libéral, note Michéa⁸, la liberté elle-même est le critère d'arbitrage entre des libertés concurrentes, d'où son aporie constitutive. Le principe est de même nature du côté de l'économie, où les mécanismes marchands eux-mêmes assurent l'ajustement transactionnel. L'effet paradoxal est le suivant : sans appui philosophique extérieur pour trancher les contradictions et incompatibilités, les mécanismes autorégulateurs ne peuvent que reproduire et entériner les rapports de force : le mouvement est sans fin et contraire à la visée initiale pacifiante. En témoigne la radicalisation actuelle de la revendication victimaire et la concurrence des légitimités qui accélèrent le recours à la justice et l'appel au débat, à un rythme qui accroît toujours plus l'instabilité et l'affrontement dans notre social. La contractualisation et la juridicisation des rapports inter-individuels en constituent les symptômes manifestes. L'égalité du projet libéral individualiste est une égalité formelle, qui masque la réalité des rapports de force – une égalité postulée qui accroît le désarroi suscité par la confrontation au réel de la disparité (différence des places au sens d'une hétérogénéité ou incommensurabilité). Le victimisme en est l'expression privilégiée : symptôme de l'égalitarisme, il signale un réel de la limite vécu comme traumatisme, dont la cause est imputée à l'autre semblable. Il semble que le ressentiment tient à ce qu'en l'absence d'une dimension d'exception comprise comme légitime (liquidation de l'altérité), le renoncement qu'implique le vivre-ensemble est le fait du semblable, donc illégitime et justifiant demande de réparation / compensation.

L'autoréférence des dispositifs du droit et du marché invoquée pour préserver la neutralité axiologique conduisent ainsi à un déploiement du libéralisme dans une radicalisation normative évidente.

Si le libéralisme économique fait de l'économie la base de la société, il converge – dans son émergence au 18^{ème} siècle – avec la conception qui, attachée à promouvoir l'émancipation individuelle, postule la préexistence de l'individu par rapport à la société. Notons que ce fondement de la pensée libérale est commun avec la position de Marx, et c'est sans doute pourquoi la critique issue du marxisme échoue à engager une pensée réellement alternative. Nombre de postures se présentant aujourd'hui comme critiques s'enlisent dans l'impasse d'une dénonciation victimaire de la marchandisation qui, procédant au fond d'une approche économiste autoréférentielle, manque largement sa cible. De fait, de telles positions reviennent à poser l'économique comme le seul réel, le marché devenant le lieu du réel à partir duquel tout peut s'expliquer. Le fait que l'échange marchand constitue une forme prééminente par rapport à l'échange symbolique conduit souvent à occulter les conditions anthropologiques de toute interaction sociale – fût-elle appuyée sur une logique individualiste.

Ainsi, la pensée économique orthodoxe comme – dans une large mesure - son pendant hétérodoxe considèrent l'économie comme la base de la société et les conditions matérielles comme le moteur de l'Histoire : l'état de développement des forces productives détermine pour Marx la configuration des rapports sociaux via le mode de production qu'il permet de mettre en œuvre ; les libéraux établissent un lien direct entre la paix sociale et la prospérité matérielle. Conflit inéluctable chez Marx vs progrès vers la paix pour le libéralisme sont les résultats du postulat commun de préexistence de l'individu sur le social et de l'économique sur le politique. L'extension et l'intensification de l'échange marchand sont facteurs de paix dans la pensée libérale : cette conception est au fondement de tout le système des institutions internationales oeuvrant à la libéralisation du commerce mis en place après la seconde guerre mondiale. Dans cette lignée, l'économiste M. Friedman⁹, tête de file du renouveau ultra-libéral issu de la critique de l'interventionnisme étatique keynésien, fera l'apologie du marché comme mécanisme magique qui permet de lier les individus sans qu'ils n'aient besoin de s'aimer ni même de se parler... : "*les prix qui émergent des transactions volontaires entre acheteurs et vendeurs – sur un marché libre – sont capables de coordonner l'activité de millions de personnes, dont chacune ne*

⁸ J.C. Michéa, *L'empire du moindre mal*, Paris, Climats, 2007.

⁹ M. Friedman, *Free to choose*, 1980.

connaît que son propre intérêt [...] Le système de prix remplit cette tâche en l'absence de toute direction centrale, sans qu'il soit nécessaire que les gens s'aiment ni se parlent". La construction européenne est exemplaire de cette conception qui place le marché commun, associé à une réglementation juridique consacrant la prééminence du principe de libre-concurrence, comme fondement d'une dynamique communautaire.

Pour Bastiat¹⁰, les capacités morales d'un homme sont directement proportionnelles aux propriétés matérielles dont il dispose puisqu'elles le garantissent contre deux sources du mal : l'envie et le ressentiment. La fraternité serait ainsi un effet du déploiement de la logique marchande. L'idée que le travail et l'industrie sont un moyen de détourner l'énergie guerrière est au cœur du positivisme d'A. Comte¹¹ "Il n'y a que deux buts d'activité possibles pour une société : ce sont l'action violente sur le reste de l'espèce humaine, ou la conquête, et l'action sur la nature, pour la modifier à l'avantage de l'homme, ou la production. Le but militaire était celui de l'ancien système, le but industriel est celui du nouveau".

Si la modernité procède du déploiement de la logique individualiste, porté par l'idéologie libérale, il s'agit de repérer comment, dans un effet paradoxal, c'est alors l'individu lui-même qui se trouve affecté. La surdose du remède libéral rend l'individu malade de l'individualisme. L'idéal de neutralité formelle dans la construction de la doctrine libérale implique une forme de neutralisation réelle du sujet. Dans une élaboration théorique fondée sur l'objectivation du vivre-ensemble, l'individu reste une abstraction, un matériau sans substance vivante. La rationalité procédurale au fondement des mécanismes fonctionnels du droit et du marché conduit à prendre en compte des individus calculateurs et opérateurs de choix stratégiques transparents à la conscience : des individus sans inconscient donc.

Telle qu'elle est construite, sur la base de la méthodologie logico-déductive formelle des sciences dites "dures", la pensée libérale devient une théorie dont la vocation est alors celle d'un déploiement de type performatif. La visée de neutralité échoue dans un retournement purement normatif de l'élaboration. La neutralité formelle conduit à une normativité réelle.

La contradiction au cœur de la pensée libérale est résumée de façon particulièrement éclairante par Michéa¹² : "alors que le marché et le droit sont censés être les seuls mécanismes historiques conformes à la nature réelle des hommes, ces derniers doivent sans cesse s'adapter et adopter les comportements requis. L'idéologie libérale est contrainte d'assumer à son tour l'idéal de l'homme nouveau. [...] S'il est exact que l'homme n'est pas égoïste par nature, le dressage juridique et marchand crée le contexte culturel idéal qui permettra à l'égoïsme de devenir la forme habituelle du comportement humain".

Le problème de la neutralité dans la pensée libérale n'est pas seulement qu'elle relève de l'illusion ; c'est que la neutralité promue à l'excès implique l'abstraction, ce qui dans le champ des humanités conduit à une déconnexion du réel, une incapacité à prendre en compte et à médiatiser ce dernier. C'est alors une théorie pure qui se déploie en conformant les pratiques et comportements à ses

¹⁰ Bastiat cite Chateaubriand : "L'état matériel s'améliore, le progrès intellectuel s'accroît, et les nations, au lieu de profiter, s'amoindrissent. — Voici comment s'expliquent le dépérissement de la société et l'accroissement de l'individu. Si le sens moral se développait en raison du développement de l'intelligence, il y aurait contrepoids, et l'humanité grandirait sans danger. Mais il arrive tout le contraire. [...] La corruption des mœurs marche de front avec la civilisation des peuples." (*Mémoires d'Outre-tombe*, vol. XI)... pour le critiquer vertement : "J'ai cru d'abord que Chateaubriand avait, comme font souvent les poètes, lâché une phrase sans trop l'examiner. Pour cette classe d'écrivains, la forme emporte le fond. Pourvu que l'antithèse soit bien symétrique, qu'importe que la pensée soit fautive et abominable? Pourvu que la métaphore fasse de l'effet, qu'elle ait un air d'inspiration et de profondeur, qu'elle arrache les applaudissements du public, qu'elle donne à l'auteur une tournure d'oracle, que lui importe l'exactitude, la vérité? Je croyais donc que Chateaubriand, cédant à un accès momentané de misanthropie, s'était laissé aller à formuler un conventionnalisme, un vulgarisme qui traîne les ruisseaux. "Civilisation et corruption marchent de front" cela se répète depuis Héraclite, et n'en est pas plus vrai. Il est bon de la combattre, non parce qu'elle vient de Chateaubriand, mais parce qu'elle est très répandue." [F. Bastiat, *Harmonies économiques*, 1850].

¹¹ in *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*, 1822.

¹² J.C. Michéa, *L'empire du moindre mal*, Paris, Climats, 2007.

principes, disqualifiant au passage l'ordre symbolique et liquidant l'altérité : c'est de fait la possibilité d'un cheminement subjectif qui est remise en cause, privée de son appui essentiel.

Si la visée pacifiante des rapports inter-humains est, dans une certaine mesure, à l'origine de la pensée libérale – pour autant que le déploiement effectif de cette dernière procède d'une contingence où viennent à s'articuler différents intérêts convergents qui ne relèvent pas nécessairement de cette visée -, elle semble bien mise en échec par la radicalisation du projet moderne. Il est alors tout à fait symptomatique de constater comment la violence et la délinquance en viennent à être traitées comme maladie ou déviance, dont la correction est confiée à une pratique médicale et de soin elles-mêmes organisées selon un mode procédural et dans un idéal de neutralité...

1.2. Le libéralisme scientifique ou l'idéal de l'organisation procédurale d'une société rationnelle dont l'économie constitue le socle : une construction formelle sans altérité

Le libéralisme peut ainsi se définir comme ayant progressivement pris la forme d'une construction théorique à prétention neutre du possible de l'individualisme comme fondement d'une société rationnelle. Une telle élaboration présuppose deux postulats plus ou moins implicites : la préexistence de l'individu par rapport au social, et l'économie comme base de la société. Ces deux postulats ne résistent guère à la confrontation au réel (et on été largement invalidés par l'anthropologie), bien que le déploiement effectif du discours libéral se traduit par une conformation des pratiques qui peut donner l'illusion d'un fait de réel. En venant à se comporter "comme si", les individus participent d'une tentation de validation ex post de ces deux hypothèses.

Selon Ch. Laval¹³, la science économique ne pouvait naître qu'en se dégageant de la morale ancienne pour devenir une nouvelle théologie et le catéchisme d'une nouvelle normativité à prétention scientifique. La fiction de la société comme machine à produire est une évidence qui appartient désormais en propre à la culture occidentale ; elle est un dogme installé au cœur de notre système de représentation. Nous devenons cet homme économique parce que nous vivons pratiquement dans les catégories incarnées de "l'humanité économique", telle qu'avait pu la repérer Georges Bataille¹⁴. L'essentiel n'est peut-être pas tant, en effet, dans l'idéologie régnante mais dans les changements subjectifs. Cette liberté individuelle, très particulière, celle du choix et de la consommation, est au cœur de la sujétion économique. C'est à une conception d'ensemble de l'homme que nous avons affaire, à une anthropologie, avance C. Laval : "*L'homme économique ne désigne pas que la part des activités spécifiées comme économiques. La nouvelle représentation de l'homme comme machine à calculer s'étend bien au-delà. C'est bel et bien une économie générale de l'humanité qui s'est imposée, selon laquelle ce sont toutes les relations humaines qui sont régies par la considération de l'utilité personnelle. Le néolibéralisme actuel semble radicaliser cette orientation de longue durée, ignorant ce qui dans le lien social présidait aux réciprocitys entre générations, sexes, groupes, pour ne retenir de la vie sociale que l'articulation marchande des fins individuelles à maximiser. On peut penser que l'on est très proche d'une pleine saturation capitaliste de l'humanité proche de ce que Marx appelait la subsomption réelle de la société par le capital*". Si un tel déploiement semble bien à l'œuvre, il convient toutefois de ne pas céder trop rapidement d'en surestimer l'ampleur jusqu'à l'établir comme état de fait, tant la confusion règne dans les analyses en présence entre discours, idéal et réalité des comportements. Des figures, sans doute inédites, de résistance peuvent aussi être repérées dans le cheminement subjectif des individus ; en outre le constat d'une tendance forte n'est pas nécessairement prédictif d'un fait de réel inéluctable.

Dans le mouvement d'émancipation moderne, l'individualisme devient donc – paradoxalement – le principe de l'organisation sociale : ceci suppose bien l'appui sur une conception de l'individu comme préexistant au social. La distinction entre autonomie et hétéronomie recouvre pour partie la distinction entre individualisme et holisme introduite par l'anthropologue L. Dumont¹⁵ comme critère comparatif du mode d'organisation des sociétés selon la prédominance d'un ordre égalitariste ou hiérarchique. Dumont retrace la genèse de l'idéologie économique comme avènement du principe d'organisation

¹³ C. Laval, *L'homme économique*, Essai sur les racines du néolibéralisme, Gallimard 2007.

¹⁴ G. Bataille, *La part maudite*, Editions de Minuit, 1995.

¹⁵ L. Dumont, *Homo-Aequalis*, T1&2, Gallimard 1977.

sociale individualiste (par opposition au holisme). Il montre comment la société s'est progressivement organisée sur un principe égalitaire dès lors que l'autonomisation de la sphère économique s'est articulée avec la montée d'une conception utilitariste au fondement de l'idéologie individualiste. Là où le holisme, associé à un ordre hiérarchique assignant la différence des places et inscrivant la limite dans l'ordonnement de la société, constituait le fondement de la production de sens, l'individualisme marque au contraire une dynamique de libération à l'égard de la différenciation et œuvre à la promotion d'une forme d'égalitarisme. Le basculement décrit par Polanyi¹⁶ de l'économie d'une société à la société économique consacre la prévalence de l'utilitarisme sur une morale issue d'une référence transcendante : la question de la valeur se pose désormais indéfiniment dans une approche autoréférentielle alors que la valeur était donnée dans la structure sociale de l'ordre hétéronome. Dans ce mouvement, l'utilité qui se concevait d'un point de vue collectif et moral devient individuelle et affranchie des limites du vivre-ensemble.

La pensée utilitariste telle qu'initée par Bentham (1748-1832) est construite sur le postulat selon lequel est réel ce dont l'existence se vérifie par les sens. En tant qu'être sensible, l'homme ressent plaisir et douleur. A partir de là, ses actions sont déterminées par son intérêt individuel, qui consiste à maximiser son plaisir. L'utilitarisme présuppose alors que l'homme sait formaliser son intérêt individuel. Cela conduit à poser la conscience comme seule dimension – transparente - de la pensée et de la décision. On rejoint là l'idée kantienne d'un "moi" non perturbé par un inconscient et qui serait ainsi en mesure de s'autodéterminer librement, hors de son inscription dans un contexte social. L'articulation de l'utilitarisme et du libéralisme économique consacrerait l'orientation vers la conception de la figure de l'homo-economicus, idéal type de cet individu égoïste et calculateur, maximisant sa satisfaction dans la consommation. L'homo-economicus considère ses fins en termes d'utilité, ce qui les place sur un même registre quantifiable et objectivable que les moyens. La valeur est mesurée par l'utilité, et, ainsi ramenée au registre du calculable, fonde tout un système d'équivalence généralisée qui rend possible l'extension sans limites de la logique marchande. La traduction des valeurs en besoins ouvre la voie à une organisation rationnelle de la satisfaction matérielle (fétichisme de la marchandise). La société se conçoit alors comme une organisation utilitaire dont l'économie constitue le fondement. Ainsi, la société devient subordonnée à la logique économique marchande.

Cette articulation du libéralisme économique avec l'utilitarisme sera au fondement de la formalisation de l'ordre marchand comme système d'économie "pure". L'idéal-type de l'homo-economicus est en effet représenté dans la posture rationnelle de la maîtrise : son comportement est déductible. La question du désir et de la subjectivation est alors éludée. Or, cet homo-economicus est en fait une hypothèse ad hoc dans la construction théorique libérale en économie, telle qu'elle va s'orienter vers la démonstration "scientifique" de la possibilité d'un équilibre autorégulé par les mécanismes marchands. Plus précisément, le "bon fonctionnement" du marché suppose des comportements individuels conformes à ceux que décrit la figure de l'homo-economicus, sans quoi l'équilibre de marché (ordre autoréférentiel neutre qui est la visée du projet libéral) ne peut être réalisé.

L'individu abstrait pris en compte dans la théorie économique libérale est un automate pur qui réagit au signal des prix, selon le schéma de la rationalité maximisatrice. Ce n'est pas seulement la recherche de l'intérêt (en termes d'utilité) qui guide cet agent : c'est plus précisément la maximisation de cet intérêt, qui implique un calcul d'optimisation sous contrainte. Les conditions identifiées précisent que les préférences des agents sont complètes (ils ont un avis sur toutes les opportunités possibles, dans le présent comme dans l'avenir), transitives, continues (permanentes dans la durée sur la totalité des choix) et indépendantes du contexte. L'hypothèse de ce comportement rationnel homogène permet de standardiser ex ante les comportements.

Dans cette élaboration, la propriété ad hoc de rationalité homogène des individus règle la question de l'articulation individuel / collectif : l'ordre social relèverait d'une agrégation spontanément harmonieuse par le marché. Cette propriété conduit à évincer la dimension de l'altérité et à disqualifier la question du lien social comme modalité de faire vivre ensemble des inconciliables, de sorte que se trouvent illégitimes¹⁷ ses supports institutionnels (institutions comme expressions de compromis sociaux

¹⁶ K. Polanyi, *La grande transformation*, 1944, Paris, Gallimard pour la traduction française.

¹⁷ C'est à un renversement inédit de prérogative que l'on assisterait aujourd'hui : la politique devient – paradoxalement - l'instrument de sa propre subordination par la mise en conformité de la réalité économique à l'élaboration formelle du modèle marchand. Un véritable volontarisme politique s'affirme en matière de dérégulation, au profit de l'émancipation d'une économie devenue autoréférentielle. La politique comme art de

stabilisés et fondés sur l'autorité). La théorie s'attache à démontrer l'unicité de l'équilibre (une pluralité d'équilibres possibles impliquerait un choix politique fondé sur des valeurs permettant de trancher). Le lien social se réduit au transactionnel. Dans les cas -rigoureusement identifiés par la théorie libérale - de "défaillance du marché", d'échec à résoudre certains problèmes de coordination d'intérêts divergents (en présence d'obstacles comme l'asymétrie d'information), le contrat interindividuel (au sens de procédure et non de pacte) est formalisé comme solution secondaire au marché.

Cette réduction du lien social au transactionnel s'accompagne d'une conception de la monnaie comme lien symbolique des sociétés dominées par le marché. Simmel¹⁸ rejoint (même si sa démarche est critique) les fondements du libéralisme en considérant la monnaie comme garantie du principe d'individualité : avec la monnaie comme lien dominant, on passerait d'une logique ami / ennemi à une logique d'indifférenciation dans un contexte opportuniste, évolution qui selon lui permet d'échapper au militarisme et au nationalisme (conformément à la visée pacifiante au fondement du libéralisme pessimiste quant à la nature humaine). Une telle conception véhicule l'illusion d'une complétude de la transaction contractuelle. Or la relation marchande suppose un certain degré de confiance ou une forme de garantie qui ne peuvent émaner du contrat lui-même. L'autorité et la légitimité ne s'originent pas du contrat mais s'appuient nécessairement (fût-ce une nécessité logique) sur une dimension d'extériorité. L'acte contractuel ne se donne pas de lui-même, il est irréductiblement incomplet. Ainsi les transactions marchandes s'appuient fondamentalement sur un ordre qui n'est pas de nature économique.

L'homogénéité de la rationalité individuelle ainsi postulée dans la théorie libérale procède d'une éviction de l'altérité dans ses deux dimensions de l'intersubjectivité (autre) et du tiers extérieur (Autre). Cette éviction permet d'opposer la transparence à l'irréductible de l'écart constitutif du rapport à l'autre. Pour le "bon fonctionnement du système marchand", la relation aux choses ne doit pas être entravée par la dimension symbolique de la relation intersubjective. Le rapport à l'autre délesté de la charge symbolique peut se concevoir strictement sur le mode de l'échange marchand "pur" et du contrat. L'organisation sociale est appréhendée – comme ordre autoréférentiel - à partir de cet individu "homo-economicus" et non pas à partir de la catégorie de la relation, de la structure intersubjective.

Le discours issu du libéralisme mettant en avant les mécanismes autorégulateurs du droit et du marché devient le vecteur de la substitution d'une mathesis sociale à l'art du politique (marqué de l'impossible de gouverner). Une dépolitisation de l'ordre social semble à l'œuvre, ouvrant la voie à une naturalisation par laquelle une science du possible des procédures viendrait lever l'impossible et l'arbitraire de l'acte. L'extension du système contractuel renvoie à un idéal de maîtrise et de transparence des rapports humains. Il s'agirait d'éliminer, dans le vivre-ensemble, le risque lié à l'acte humain en tant que fondamentalement singulier, imprévisible et arbitraire. Les protocoles visent à mettre en forme les modalités de rencontre, à partir d'un savoir expert qui prétend réduire l'impossible de l'acte au possible des procédures.

Dans le basculement qui s'opère d'un ordre social hétéronome vers un ordre social autonome, la philosophie des Lumières considère la Raison comme fondement exclusif, dont la rationalité scientifique - telle qu'elle émerge sur le mode de l'expérimentation associée à la validation quantitative en physique moderne – constituerait la version la plus aboutie. Dans cette perspective, toutes les disciplines scientifiques qui se constituent vont, avec plus ou moins de détermination, s'aligner, à partir du 19^{ème} siècle, sur cette méthode d'établissement du savoir propre aux sciences de la matière : c'est le cas de la biologie, les sciences de la nature mais aussi les sciences humaines. Le registre est celui de la preuve objective, de la démonstration. Nietzsche signalait à ce propos que "*ce n'est pas la victoire de la science qui caractérise notre 19^{ème} siècle mais la victoire de la méthode scientifique sur la science*". Ainsi l'idée d'une organisation scientifique de l'humain et du vivre-ensemble commence à s'ancrer dans les discours dominants. Auguste Comte, le fondateur du positivisme, avait signalé la place que la science serait amenée à occuper au fondement de l'organisation sociale :

l'impossible se trouve disqualifiée par le projet d'une mathématique du social. L. Dumont [L. Dumont, *Homo-Aequalis*, T1&2, Gallimard 1977] avait analysé à ce propos comment, dans la dynamique moderne de basculement d'un fondement holiste à un fondement individualiste du vivre-ensemble, de même que la religion avait donné naissance au politique, le politique va à son tour donner naissance à l'économique.

¹⁸ G. Simmel, *Philosophie de l'argent*, Paris PUF Quadrige, 2007.

"Irrévocablement vouée à l'étude directe ou indirecte de l'humanité, la science prendra désormais un caractère vraiment sacré, comme fondement systématique du culte universel"¹⁹.

Dans les sociétés traditionnelles, rappelle O. Rey²⁰, s'établissait un rapport croisé entre généalogie et causalité, avec cependant une prééminence accordée au premier terme comme soutien de l'édifice social. Les sociétés modernes ont inversé ce rapport et sont beaucoup plus placides à l'égard des atteintes au principe généalogique, supportant mal, en revanche, les atteintes à la raison. Causalité et généalogie disent la même chose, à leur façon, selon Rey : "d'un côté un principe qui renvoie chaque phénomène à une cause, de l'autre un principe qui inscrit chaque être dans les lignées dont il procède et l'affirmation qu'aucun sujet, aucune organisation de l'humanité ne peuvent s'autofonder". Il semble qu'au-delà de ce basculement de prévalence, la radicalisation du projet moderne est marquée par une substitution par laquelle le monopole du causalisme en vient à s'étendre au point de disqualifier le registre du sens.

L'identification de la cause ultime relève d'une approche déterministe dans laquelle le risque d'un déni de la liberté humaine (au sens de la part imprévisible et indéductible de l'acte qui ne serait pas totalement dérivé d'une cause) est manifeste. Les actes n'ont pas seulement des causes possibles, ils ont aussi un sens. Cette méthode scientifique est aujourd'hui érigée en fondement d'une légitimité formelle, quand l'autorité et la parole sont disqualifiées. Dans l'ordre hétéronome, la légitimité appartenait au registre du sens, de la reconnaissance du sens. Les discours actuels qui structurent les modalités de la subjectivation et de l'organisation du social n'ont pas pour objet de produire du sens mais de produire de la preuve quantitative. La preuve scientifique, présentée comme incontestable, évince l'articulation autorité – légitimité contestables mais effectives dès lors qu'elles s'appuyaient sur une reconnaissance, une adhésion, au nom du *sens*, au nom d'une *mise en sens* du monde ancrée dans une temporalité. Le discours de la science tel qu'il se présente actuellement a vocation à mettre en marche un monde dont le fonctionnement serait "naturel". Ainsi, l'autorité se détache des personnes pour se constituer à partir de systèmes d'énoncés formels dont la pertinence est évincée au profit de l'affirmation de la cohérence. De tels énoncés sont répétables et appropriables par tous : ils s'inscrivent alors dans l'illusion d'une abolition des hiérarchies et des rapports de pouvoir, symptôme de la radicalisation du projet moderne d'autonomie et d'émancipation. La parole se trouve désincarnée, elle n'est plus identifiable, n'est plus l'expression de l'autorité de celui qui l'énonce. Il s'agit d'une parole "sans qualités"²¹, conforme à la revendication anti-autoritaire.

La légitimation par la preuve (priviliégiant la cohérence interne d'énoncés formels) comme substitut à l'autorité du sens s'inscrit dans le prolongement du projet galiléen de fonder une science objective affranchie du symbolique, où le réel se démontre, érigeant la mathématisation du monde en système total de l'être. Dans cette conception de la vérité comme exactitude de la représentation vérifiée par l'expérience et validée quantitativement, le sujet connaissant est évincé, dans la mise à l'écart de la contingence subjective et historique. Pour Mendel²², il s'agit d'une réduction de la rationalité en rationalité instrumentale sans sujet et sans prise en compte de l'acte. La Raison se dissocie de l'acte, en tant que marqué par l'impossible, la part imprévisible et indéductible. Avant que la causalité ne devienne un concept, remarque-t-il, intervient observation que la nuit succède au jour, que les saisons sont rythmées, que certains actes produisent les mêmes effets... L'enjeu est alors la survie de l'espèce. "Cette logique d'enchaînements et de répétitions se trouve ainsi très probablement à l'origine du contenu de la logique formelle comme le produit cumulé de l'observation humaine et non comme une qualité innée. Mais cette pratique première de la rationalité qui s'exerce dans l'acte, une fois portée à l'abstraction par le penseur, a perdu la vérité de son origine. En déconnectant la raison de la pratique de l'acte, en raisonnant et en spéculant à l'infini sur une rationalité abstraite, on assiste à la montée en puissance d'une rationalité purement instrumentale".

Une véritable fascination pour le formalisme a marqué l'évolution de la pensée libérale en économie. R. Guesnerie, Professeur titulaire de la chaire d'économie au Collège de France, déclarait que "les mathématiques sont une langue neutre et la modélisation un espace de laïcité intellectuelle"²³. En

¹⁹ A. Comte, *Discours sur l'ensemble du positivisme*, Paris 1848, rééd Flammarion GF 1998.

²⁰ O. Rey, *Une folle solitude*, Paris, Seuil, 2006.

²¹ Comme le suggère J. Sédar, reprenant l'ouvrage de Musil, *L'homme sans qualités*, in L'express, Tribune Libre, 13/4/2006.

²² G. Mendel, *Une histoire de l'autorité*, Paris, La Découverte, 2002.

²³ Cité par J. Sapir, *Les trous noirs de la science économique*, Paris, Seuil, 2003.

effet, la théorie de l'équilibre général qui domine les développements de la pensée libérale prétend, dans la lignée du projet de Walras, démontrer mathématiquement le principe de la main invisible de Smith. Or ce principe relevait, chez Smith, (l'idée d'une agrégation spontanée par le marché d'actes issus de l'égoïsme privé les transformant en une utilité sociale est en fait initialement celle de la fable des abeilles de Mandeville) de la métaphysique et non pas de l'analyse. Il s'agit, comme le souligne Sapir²⁴, d'une aporie métaphysique et non d'un résultat scientifique. De même chez Walras, la démonstration de l'existence d'un équilibre général unique issu de la régulation par le marché s'appuie sur l'introduction d'un agent centralisateur fictif (la figure du commissaire-priseur, du même registre en fait que la main invisible !).

Le recours à la formalisation et à la validation statistique en économie pose question dès lors que les catégories statistiques (agrégats économiques) constituent une traduction normalisée de la réalité fondée sur une théorie implicite. Pour tester des hypothèses, il faudrait pouvoir isoler les causes et les effets, et que la méthode d'évaluation ne soit pas déjà le reflet d'un choix théorique. La modélisation économique relève souvent d'une hypothèse de linéarité qui élude la complexité du réel, selon le postulat de "monde stationnaire" qui est l'une des bases implicites du positivisme. L'autoclôture du discours qui en résulte témoigne d'une dérive scientiste. En outre, une telle démarche théorique s'appuie sur l'hypothèse d'ergodicité : la réalité économique serait directement accessible par l'expérience immédiate, sans médiation sociale, et constituerait l'image de déterminismes immuables. Dès lors, l'observation des effets de ces lois permettrait d'être prédictif, même dans l'incapacité de formuler les lois en question, de la même façon qu'en astronomie les astrologues babyloniens ont pu établir des calendriers sur le constat de régularités même si l'interprétation était fantaisiste. C'est là selon Sapir²⁵ que réside le fantôme fondateur du positivisme logique en sciences sociales, avec en économie la prétention à aboutir à une théorie du système marchand pur, par une démarche déductive partant de l'observation immédiate. Un tel projet de naturalisation donnerait un statut particulier aux économistes qui pourraient alors préférer des énoncés prescriptifs incontestables par le politique.

Sapir²⁶ qualifie à ce propos la théorie de l'équilibre général d'énigme : si nul ne nie l'irréalisme de ses hypothèses ou sa faible capacité à rendre compte du réel, elle exerce une fascination jamais démentie.

G. Myrdal²⁷, économiste du développement, faisait remarquer le caractère métaphysique (et non pas scientifique, malgré sa prétention) de cette théorie de l'équilibre général : la main invisible est la métaphore religieuse du Dieu caché, de même que l'hypothèse d'homogénéité des agents est conforme à l'idée d'une nature humaine qui serait donnée par le créateur comme unicité essentielle. L'utilitarisme renvoie pour lui à une fiction sociale, une croyance religieuse dont le propre est de juger les sociétés existantes au regard d'une société idéale. Une démarche réaliste en économie supposerait de prendre en compte la crise, le déséquilibre comme irréductibles, structureaux, et de s'interroger sur les ensembles de solutions contingentes promues par le politique.

La science devient ainsi prééminente comme organisatrice des lois du monde, procédant d'une "prescription scientifique de l'objectivité qui en son fond élimine toute subjectivité"²⁸. L'emprise de cette logique de la preuve, le remplacement des discours de sens par cette rhétorique de la preuve formelle sont-ils un symptôme transitoire de l'impasse actuelle, au sens où en période de crise, le brouillage de la réalité et la perte de repères stables peuvent conduire au recours à un régime discursif formel, autoréférentiel et forços comme seule référence possible, en l'absence provisoire d'un nouveau discours de sens en réécriture dans ce travail de crise ? En d'autres termes, cette logique de la preuve qui s'affirme comme structurante de notre social n'est-elle qu'un épiphénomène dilaté par la crise mais finalement transitoire ? Ou bien constitue-t-elle le fondement d'un nouveau régime discursif dominant en émergence ? Certes, l'insaisissable réalité caractéristique des périodes de crise favorise les élaborations purement formelles, mais il semble que l'avènement de la logique de la preuve puisse être repéré comme un mouvement qui travaille beaucoup plus profondément à

²⁴ J. Sapir, *Les trous noirs de la science économique*, Paris, Seuil, 2003.

²⁵ J. Sapir, *Les trous noirs de la science économique*, Paris, Seuil, 2003.

²⁶ J. Sapir, *Les trous noirs de la science économique*, Paris, Seuil, 2003.

²⁷ G. Myrdal, *The political element in the development of economic theory*, 1930, Harvard University Press 1954 pour la traduction anglaise.

²⁸ S. Lesourd, *Comment taire le sujet*, Eres 2006.

l'organisation de notre social et dont les origines sont plus anciennes et plus ancrées. L'hypothèse d'un discours formel transitoire occupant opportunément le lieu vacant de l'institutionnel propre aux périodes de crise nous semble minorer l'emprise de la rationalité instrumentale dans l'avènement d'une forme de mathématique du social. Car il s'agit de repérer que si la construction théorique du libéralisme a pu constituer un idéal, son déploiement est resté, jusqu'à une période récente, inscrit dans une modalité d'hétérorégulation, appuyée sur la référence à un intérêt collectif irréductible à une agrégation d'intérêts privés, et ainsi situé sur un plan autre, en position d'extériorité. Il est, semble-t-il, assez récent, de constater que le processus de désinstitutionnalisation issu de la crise économique et sociale ouverte à la fin des années 1960 ne procède pas d'un travail transitoire de reconfiguration mais d'une liquidation des institutions adossées à un ordre symbolique au profit d'une gestion procédurale anomique.

1.3. Le discours du tout possible et de l'immédiat : une remise en cause du lien social et du processus de subjectivation

La construction du libéralisme politique et économique converge avec le mouvement de la science ou plus précisément de la technoscience dès lors leurs méthodologies et visions sont communes et oeuvrent à la promotion de l'idéal d'un progrès rationnel vers un tout-possible procédural, qui concerne l'individu autant que le vivre-ensemble.

Le projet moderne d'affranchissement prend aujourd'hui la forme radicale de l'immédiat et du tout possible, comme figure illusoire d'un progrès dont la finalité n'est plus d'ouvrir des possibles qui font sens : la levée de l'impossible devient un fin en soi, peu soumise à l'interrogation critique, dans une confusion manifeste entre le possible et le souhaitable, voire le possible et le nécessaire.

Le progressisme se réduit alors à accélérer le mouvement d'un changement présenté comme inéluctable en "s'adaptant", avec toute la flexibilité et la plasticité requises, à une post-modernité célébrée comme norme, suscitant ainsi une adhésion aveugle – bien que restant indéfinie. Chacun est sommé d'être "opérationnel", de se comporter conformément à ce qui s'élabore comme procédures de vivre-ensemble, selon une perspective fonctionnaliste. Toute tentative de prise de recul interrogeant le sens se trouve immédiatement stigmatisée comme manifestation d'archaïsme. L'actuelle injonction à dépasser la modernité elle-même ne fait guère sens dès lors que cette post-modernité revendiquée ne se soutient pas d'un projet de devenir collectif qui, à défaut d'un contenu par nature indéfinissable et non définitif, pourrait valoir d'une certaine consistance.

Nos sociétés contemporaines sont marquées par un culte de l'immédiat qui, intériorisé par les individus, rend insupportable tout ce qui requiert "d'en passer par" : la durée, l'autre, c'est-à-dire finalement la confrontation à ce qui échappe, à l'altérité et cette part subjective insaisissable.

Le terme "immédiat" recouvre plusieurs significations originelles qui sont autant de pistes pour repérer ce qui est à l'œuvre dans la post-modernité. L'immédiat renvoie d'abord à l'absence d'intervalle de temps, d'espace ou de hiérarchie : se dessine alors le paradigme résiliaire de l'immanence et de l'horizontalité, caractérisé par l'accès direct, instantané, le "temps réel" où l'autre est le "correspondant". Le terme immédiat est aussi utilisé pour qualifier la nature d'une relation causale de type mécanique : cause – effet immédiat. Enfin, il signifie l'absence d'agent, d'intermédiaire, de médiation. L'immédiat caractérise ainsi la "connectivité" horizontale et autoréférentielle, sans extériorité représentée par un tiers en position d'exception. L'irréductible de l'écart du rapport à l'autre est ignoré : les individus requis pour le bon fonctionnement du mode résiliaire sont des "semblables".

Ce que l'on repère là, c'est un mouvement de liquidation de la temporalité dynamique. L'ordre temporel symbolique se trouve remis en cause, au profit du déploiement d'une logique de l'instantané sans histoire avec l'autre, de la transaction sans rencontre de l'altérité. Tout ce qui s'inscrit dans la durée, nécessitant un cheminement, une élaboration, tissant une histoire, est considéré comme une entrave à la réalisation (fantasmatique !) d'une jouissance pleine et immédiate sur le mode de l'acte de consommation... qui est aussi en même temps une "consumation", relançant le mécanisme dans un présent répété.

Dès lors, tout ce qui vient interférer, s'interposer (on pourrait décliner nombre d'actes définis à partir du préfixe "inter") est vécu comme un traumatisme. En particulier, l'interdit (inter-dit) devient irrecevable. L'interdit devrait pourtant être pris en compte comme ce qui est "dit entre" et qui permet le rapport à l'autre, la rencontre de l'altérité. S'inscrire comme sujet du désir implique le renoncement à une illusoire jouissance immédiate et absolue. Accepter cette perte nécessite alors l'appui sur un élément tiers, qui la rend supportable : c'est la fonction de médiation du système symbolique.

La limite est aujourd'hui récusée comme une manifestation totalitaire, dans l'ignorance (ou le déni) de sa nécessité de structure comme condition de la possibilité d'instituer une modalité de vivre-ensemble. Notre condition humaine et l'exigence du vivre-ensemble impliquent, au niveau individuel autant qu'au niveau collectif, une perte, un renoncement consenti au tout-possible, la prise en compte d'une incomplétude fondamentale. L'ordre symbolique est alors ce qui s'élabore de la représentation de la perte, de l'absence. O. Rey²⁹ en précise de façon particulièrement éclairante la fonction médiatrice : *"Le symbolique a pour fonction première de civiliser une perte. Par son entremise, le négatif ne se présente pas sous la forme brutale de l'impossibilité mais sous la forme civilisée des lois et interdits. Le malentendu actuel consiste à considérer ces lois et interdits comme la simple tractation entre les revendications individuelles d'une part et les exigences de la société d'autre part. Cette opposition ignore le fait que avant de contraindre l'individu, lois et interdits lui permettent d'être – en tant qu'ils organisent la perte, constitutive du sujet et du lien social. L'interdit n'est pas en premier lieu un instrument de coercition : il est le répondant symbolique d'une impossibilité structurelle, la transposition d'un état de fait en un état de parole. Il est là pour faire passer du tout possible fantasmatique aux limitations imposées par la réalité, autrement que par un heurt empirique et bestial à la résistance des choses"*. L'interdit est énoncé par une autorité légitime ; il faut alors comprendre cette dernière dans son sens étymologique comme "ce qui autorise".

On repère dès lors comment la liquidation de la temporalité à l'œuvre dans notre social est promue par une logique individualiste qui, dans sa radicalisation actuelle, prend la forme du fantasme prométhéen d'un individu comme création ex nihilo. Une telle conception revient à postuler la préexistence de l'individu³⁰, dont la liberté consisterait alors à se défaire des liens vus comme des entraves à sa pleine jouissance. Pourtant, l'inscription dans un monde commun plus ancien et plus large que l'environnement immédiat de l'individu ne signifie pas une adhésion et une soumission totales. Le terme d'inscription est au contraire à entendre comme l'engagement critique et éclairé d'un individu qui prend sa place comme sujet.

Dans la post-modernité, l'autorité synonyme de dépossession, d'atteinte à la souveraineté individuelle, est délégitimée au profit de la science, ou plus exactement de l'expertise prétendue "objective", c'est-à-dire validée par le calcul et la statistique. L'autorité n'émane plus de personnes ou d'institutions énonçant une parole, une loi ; elle est remplacée par une logique de la preuve issue de systèmes instrumentaux – prescription hors de la parole, de l'acte d'énonciation, relevant d'un formalisme sans énonciateur. Dans le fantasme d'auto-fondation et d'auto-institution, l'autonomie deviendrait autosuffisante, excluant toute dimension transcendantale (laïque), toute place d'exception, et finalement toute altérité. L'égalitarisme formel dont procède la forme actuelle de contractualisme horizontal et auto-référentiel élude ainsi la question du Tiers, celle de la médiation. L'illusion de l'immédiat conduit à ignorer la nécessité – y compris la simple nécessité logique – de l'instance tierce. *"Une communauté tient sa cohésion d'un point d'inactualité, situé hors de son plan immédiat d'existence. Que serions-nous sans le secours de ce qui n'existe pas ? Pas d'inter sans méta"*, rappelle R. Debray³¹.

C'est ainsi l'altérité qui se trouve liquidée dans le règne de l'immédiat. Cette tentative de vivre-ensemble aux modalités auto-émergentes, hors de tout acte d'institution – dans l'ignorance de ce par quoi se noue le nous, requiert des "semblables", des individus homogènes aux comportements conscients, transparents, rationnels et prévisibles. La dissolution de l'épreuve de l'altérité se révèle alors dans sa portée desubjectivante : la subjectivité, la subjectivation, le lien social sont mis en difficulté quand leurs ressorts fondamentaux sont atteints. Ce repérage des figures du paradigme de l'immédiat permet de comprendre ce dernier en ce qu'il s'oppose au mode symbolique défini par sa

²⁹ O. Rey, *Une folle solitude*, Paris, Seuil, 2006.

³⁰ F. Flahault, *Le sentiment d'exister*, Descartes & Cie, 2002.

³¹ R. Debray, *L'obscénité démocratique*, Paris, Flammarion, 2007.

fonction médiatrice dans l'appréhension du réel de la condition humaine et dans la structuration d'une temporalité dynamique, d'une durée publique. Le principe civilisateur de la disparité (généalogique et sexuelle) que le symbolique relaie le situe dans l'ordre de l'instituant. Le symbolique inscrit, garantit et préserve l'altérité, dimension fondamentale de la subjectivation et du lien social.

Le culte de la réponse immédiate se renforce avec l'emprise du discours économique libéral, où la dynamique de consommation peut conduire à la recherche de jouissance sur le mode de l'addiction : il s'agit d'être rassasié instantanément, sans entraves, détours ou compromis. Dans le même mouvement, la défense ex ante des droits subjectifs se substitue à la conquête d'une liberté comme travail d'exercice critique. Les relations inter-individuelles tendent à se réorganiser autour du fantasme du "tout possible immédiatement pour tous". La gratification immédiate est censée donner un sens à l'existence ; la mise à disposition remplace la quête patiente du sens.

Le choix est un signifiant essentiel de la post-modernité, où l'autonomie individuelle postulée s'accommode de plus en plus mal de toute forme de restriction liée au vivre-ensemble et à la médiation politique qui en limiteraient l'étendue. L'affaiblissement du symbolique et de l'ordre qu'il fonde contribue à faire basculer dans le champ du choix, comme objet de choix, ce qui ne pouvait pas être modifié : le régime de filiation, l'ordre généalogique, l'identité sexuelle, les limites du vivant et les frontières de l'humain... dans une confusion, parfois, entre le possible et le nécessaire. L'idéal du libre choix, tel qu'il se déploie avec l'extension de l'économie marchande, s'accompagne souvent d'une angoisse diffuse ou d'une paralysie devant l'infini postulé des possibles. Le choix illimité peut paradoxalement conduire à une absence de choix, une incapacité au renoncement que celui-ci implique toujours d'une manière ou d'une autre, dans une posture visant bien plus à préserver la multiplicité et l'illusion de la liberté plutôt qu'à exercer réellement cette dernière en prenant position par un engagement subjectif éclairé.

Benasayag³² repère comment l'idéal de libre-arbitre construit un modèle de liberté virtuelle qui, en énonçant que tout est possible, nous condamne à la fatalité, au néant, nous empêchant de cheminer avec notre fragilité fondamentale. La virtualisation du monde devient inévitable car si tout est possible, rien n'est réel : *"Le tout est possible, loin de définir un monde et une culture où régnerait une liberté absolue, marque le triomphe de la virtualisation de la vie : il est le slogan de l'unidimensionnalisation virtuelle où aucune rencontre avec le réel ne vient ordonner l'expérience"*.

Poser une question sous la forme de choix multiple suppose l'existence ex ante d'une réponse-solution formalisable, ramenée d'une certaine manière au calculable, sur le mode du produit de consommation solution à un besoin. C'est la méthodologie "problem solving" issue de la mécanique qui se trouve ainsi appliquée au questionnement propre à l'humain. On repère bien comment la dynamique de consommation vient se poser en adéquation avec cette modalité de question – réponse instantanée. Cette souveraineté individuelle garantie illusoirement dans le libre choix a surtout pour effet de conformer les pratiques au mode transactionnel promu par l'économie de marché. Le choix tout-possible n'est pas l'expression ou la garantie de la liberté ; il en est l'effet paradoxal, c'est-à-dire contraire à sa visée. Le choix fait sens quand il s'inscrit dans un engagement subjectif. Trouver sa place, ce n'est pas suivre une "stratégie". C'est pourtant d'une certaine manière ce à quoi nous expose l'actuelle emprise du comportementalisme...

C'est bien, semble-t-il, dans cette mutation de la dialectique du possible et de l'impossible que réside l'inédit de la crise actuelle. La crise se manifeste dans la confrontation au réel du "ça ne va pas" et de l'incomplétude radicale. Dans les périodes de régime, ce heurt est atténué par un symbolique consistant qui soutient la perte et inscrit la limite, à travers une modalité de distribution des places, une disparité à l'égard de la jouissance qui n'est pas de l'ordre de l'inégalité mais de la prise en compte en premier lieu de la différence, de l'altérité. En ce sens, le symbolique assume la fonction d'institution d'une modalité nécessairement imparfaite et non harmonieuse de vivre-ensemble. Le cheminement est celui d'une voie possible qui s'élabore, à partir de la prise en acte fondamentale de l'impossible. Les périodes de crise caractérisent alors l'affaiblissement institutionnel transitoire dans l'évolution sociale, où est à l'œuvre un "travail" de décomposition / recombinaison des figures du symbolique, dans le maintien cependant de la constante - identifiée par l'anthropologie - d'une civilisation fondée sur l'interdit de l'inceste.

³² M. Benasayag, *La fragilité*, Paris, La Découverte, 2004.

L'impasse que révèle la crise semble bien procéder de cette inversion dans le processus d'institution sociale : alors que celui-ci relevait d'une dynamique qui, partant de l'inscription symbolique de l'impossible, consistait en l'ouverture d'une modalité possible de vivre-ensemble dans le réel, un basculement s'opère par lequel le tout possible devient un postulat de départ, et l'impossible survient dans le heurt au réel, intervenant dans un dénuement qui tient à l'absence de repères et points d'appui permettant de comprendre le "ça ne va pas".

Le web, réseau d'interactions, fait aujourd'hui paradigme en ce sens qu'il se présente comme la figure de l'idéal qui semble animer nos sociétés contemporaines. Il peut, d'une certaine manière, être saisi comme l'allégorie de la radicalisation du projet moderne. En effet, le web est un ensemble constitué de connections qui fonctionne non seulement de manière autoréglée mais également sur un mode autoréférentiel. Il illustre alors la dynamique actuelle qui, prolongeant la sortie de l'hétéronomie, procède de la liquidation de l'hétéro-référence à travers la substitution à l'ordre symbolique d'un espace purement immanent, homogène et sans point d'extériorité. Les connections et flux interviennent dans une horizontalité ayant aboli toute hiérarchie et toute disparité, où les stratégies d'influence remplacent une autorité récusée.

Le réseau autoréglé et autoréférentiel fonctionne sur l'illusion de la création et de l'élargissement du lien entre les individus. Or, cet argument relève d'une confusion entre le lien et la connexion, entre l'histoire et le flux. La forme résiliaire qui se dessine procède du branchement direct et immédiat, consacrant l'écrasement de la temporalité, dans un mouvement permanent et sans finalité. Dans ces conditions, il n'y a pas de rencontre avec l'altérité : l'espace est homogène et toutes ses composantes sont ramenées au même plan. Dans ce réseau numérique, des individus à l'identité fluctuante (pseudonyme, avatar) se "captent" : les rapports sont liquides, réversibles, sans engagement subjectif et sans histoire avec l'autre. La communication se substitue à la parole ; l'errance au cheminement qui fait sens.

2. Le statut du soin : une évolution qui traduit le mouvement paradoxal du déploiement de l'individualisme libéral comme idéal d'organisation sociale procédurale.

Le champ du soin, concernant aujourd'hui la santé élargie au bonheur, se trouve alors en charge du traitement à la fois des effets paradoxaux du déploiement effectif de l'individualisme libéral (c'est-à-dire les souffrances subjectives et les conséquences du délitement social) et des déviations à la norme comportementale requise par la tentative d'organisation sociale procédurale. On mesure alors à quelles contradictions se confronte la pratique du soin, alors qu'elle est elle-même affectée par un processus d'alignement sur le modèle libéral des mécanismes du marché et du droit : le soin tend à se réorganiser dans l'idéal de la transaction marchande et contractuelle.

Ceci traduit un basculement du statut du soin dans nos sociétés contemporaines : la santé publique, qui se substitue à l'art de la clinique, devient dans ce mouvement un instrument de régulation sociale, processus sans sujet de correction de l'écart à la normalité.

Le projet moderne s'est traduit par l'avènement d'une "gestion" de la naissance, de la mort et de la santé, procédant de savoirs spécifiques articulés à des interventions publiques. La biologie ne s'est autonomisée comme discipline que récemment, au milieu du 20^{ème} siècle, dès lors que s'est imposée la méthode expérimentale qui est celle de l'élaboration des lois dans les sciences physico-chimiques. J.P. Gaudillière³³ identifie trois dimensions de cette nouvelle médecine : l'hygiène et la lutte contre les épidémies, l'eugénisme et l'hérédité, l'épidémiologie et les facteurs de risque. La transformation de la notion de risque en catégorie centrale de l'enquête épidémiologique, de la prescription ou de l'éducation à la santé a été selon lui extrêmement rapide, dessinant ce que U. Beck³⁴ qualifie de "société du risque". Ce mouvement advient sur le terrain d'une confusion entre la santé publique et l'art clinique en tant qu'inscrit dans la relation intersubjective. L'acte médical semble en effet se dissoudre dans la santé publique. On commence à lire la maladie - mais aussi la "déviante" - dans une acception extensive, en termes de probabilité pour un individu selon divers critères parmi lesquels sont particulièrement explorés les facteurs neurogénétiques. Il s'agit là, selon Gaudillière, d'une tentative d'intégrer dans le champ de la médecine quantitative et expérimentale les déterminants de la santé que les modèles réductionnistes de la biomédecine de laboratoire n'arrivaient pas à prendre en compte.

2.1. Le "droit à" la santé et au bonheur : un droit opposable ?

Le fait d'être en bonne santé ne constitue certes pas un idéal nouveau. Ce qui relève en revanche de l'inédit est la revendication d'une forme de garantie absolue de bonne santé, un droit à la santé devenant opposable, c'est-à-dire justifiant obligation de résultat et demande de réparation le cas échéant. Cette modalité de préoccupation de la santé qui émerge actuellement en ces termes se trouve au carrefour de la promotion des droits subjectifs dans une dynamique individualiste qui se radicalise, de la plainte face au réel de l'incomplétude et de l'impossible dès lors que la limite n'est plus inscrite dans un symbolique consistant dont la fonction est de médiatiser ce heurt au réel en soutenant la perte nécessaire, de l'évolution de la pratique médicale où l'on repère le basculement de l'art de la clinique vers une science des procédures.

La définition de la santé s'élargit au bien-être et en vient à tenir lieu de fiction, acquérant alors un statut quasi religieux - si l'on entend par religion une doctrine du salut dont la fonction est de rendre notre condition supportable, en reportant l'accomplissement de la plénitude au-delà de la mort. Dans le mouvement de médicalisation de l'existence³⁵, la plénitude se conçoit dans l'immanence, procédant alors d'une méconnaissance ou d'un déni de l'incomplétude de structure de l'être humain pris dans le langage. La santé est transformée en droit subjectif : ce basculement tient non seulement au progrès

³³ J.P. Gaudillière, *La médecine et les sciences*, Paris, La Découverte, 2006.

³⁴ U. Beck, *La société du risque*, Aubier, 2001.

³⁵ R. Gori & ; M.J. DelVolgo, *La santé totalitaire*, Paris, Denoël, 2005.

de la médecine mais s'inscrit aussi de manière plus générale dans le déclin de ce que J.F. Lyotard³⁶ qualifiait de "grands récits" (grandes idéologies dominantes qui se sont succédées) rendant – dans une fonction proche du religieux – soutenable l'idée de la condition mortelle. En d'autres termes, le déclin du symbolique et la dépolitisation se traduisent par la montée de préoccupations privées et d'une forme inédite de discours qui prétend organiser une gestion du quotidien. Dans ce contexte, la santé fait figure de consensus. Cette attente majeure que constitue la santé, dans son nouveau statut de droit-créance, est selon G. Balandier³⁷ l'expression d'une "technoreligiosité". On remarque à ce propos à quel point les institutions de santé sont submergées par une demande croissante qui converge vers elles, comme si la médecine devait traiter tous les malheurs. Les difficultés qui apparaissent dans l'hôpital sont bien le signe d'une tendance des autres institutions à reporter sur les structures médicales la mission de "soin" en général, de solidarité, de secours, voire de surveillance.

La définition "officielle" de la santé, actée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 2003³⁸, est la suivante : "*La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité*". Chacun des termes nous conduit à prendre la mesure du caractère extensif du champ de la santé ainsi associée à la plénitude, à la saturation totale de l'incomplétude et à la levée de l'insatisfaction. Une telle définition déplace de manière radicale les frontières du normal et du pathologique, mais aussi du privé et du public : elle s'inscrit bien dans un discours porteur d'une subordination de l'intime au politique, qui fait basculer le bien-être dans le registre de l'évaluation comptable, normative, alors que celui-ci est essentiellement subjectif et non susceptible d'être quantifié. On voit poindre le danger d'une normalisation collective des comportements érigée en politique d'Etat, dans l'hygiénisme contemporain qui exploite l'hypocondrie des individus pour une surveillance toujours plus grande des styles de vie.

G. Leblanc³⁹, citant Italo Svevo, dans *La conscience de Zeno* : "*La vie ressemble un peu à la maladie, la vie est toujours mortelle, elle ne supporte aucun traitement. Soigner la vie ce serait boucher les orifices de notre organisme en les considérant comme des blessures. A peine guéris, nous serions étouffés*", nous invite à repérer comment la définition de l'OMS pose la santé comme norme qui vaut pour la totalité de l'existence, disqualifiant ainsi l'inscription de l'impossible fondamental dans le soin. Soigner compte en effet parmi ces "métiers impossibles" évoqués par Freud⁴⁰, avec celui d'éduquer et celui de gouverner.

Kant⁴¹ avait pourtant ouvert une perspective selon laquelle la santé ne saurait faire l'objet d'une science - il avait d'ailleurs la même conception concernant l'éducation⁴² -, étant hors du champ du savoir. Comme le fait remarquer G. Leblanc⁴³, la définition de l'OMS est pourtant le résultat d'un double déplacement : elle postule qu'il existe un savoir de la santé et elle identifie ce savoir à un savoir du bien-être. Le bien être n'est plus ce qui relève des représentations populaires mais devrait procéder d'un savoir scientifique reposant sur des évaluations. "*De sentiment subjectif, le bien être devient une référence construite dans des protocoles produits par de "vrais savoirs"*". Dans ce mouvement, le corps se trouve assujéti et le sujet est assimilé, réduit, à ce corps assujéti.

Un même mouvement de "scientification" et de normalisation s'élargit à la notion de bonheur, dans une confusion santé, bien-être, bonheur. On relève aujourd'hui une tentative de plus en plus poussée de procéder à une évaluation comptable du bonheur, transformant un ressenti subjectif et qualitatif, inscrit dans l'histoire et le vécu intimes du sujet, en une mesure objective et quantitative, finalement normative. La parole, qui s'exprime à partir de l'autorité de celui qui énonce, ainsi que l'acte, se trouvent délégitimés au profit d'une écriture mathématique se déployant dans sa dimension performative, c'est-à-dire contribuant à une certaine mise en forme du réel, un agencement qui aurait pour qualité la "mesurabilité", de sorte que l'on pourrait "gérer" le vivre-ensemble de manière

³⁶ J.F. Lyotard, *La condition post-moderne*, Paris, Minuit, 1999.

³⁷ G. Balandier, *Le grand dérangement*, Paris PUF 2005.

³⁸ OMS, 2003. *La définition de la santé de l'OMS*, Genève, OMS, Documents officiels.

³⁹ G. Leblanc, in Chaumon, coord, *Psychanalyse, vers une mise en ordre ? La dispute* 2006.

⁴⁰ S. Freud, "Analyse sans fin, analyse avec fin", in *Résultats idées problèmes* t2, 1937, Paris, PUF 1985 pour la réédition.

⁴¹ E. Kant, *Ecrits sur le corps et l'esprit*, Paris, Flammarion, 2007 pour une nouvelle traduction.

⁴² E. Kant, *Traité de pédagogie*, 1776 à 1787, Paris, Vrin, 2004 pour la réédition.

⁴³ G. Leblanc, in Chaumon, coord, *Psychanalyse, vers une mise en ordre ? La dispute* 2006.

procédurale. La prétention actuelle à chiffrer le bonheur participe d'une disqualification, voire une liquidation, de l'indicible.

On entrevoit bien comment cette mathématique du bonheur à l'œuvre ouvre la voie à une "politique" du bonheur définissant des procédures d'accès au bien-être, des niveaux de correspondance dépossédant les individus de la possibilité d'éprouver subjectivement leur condition, au risque d'une normalisation des comportements et pratiques.

Le bonheur devient ainsi un objet d'étude à part entière, une catégorie scientifique. Le processus d'objectivation a d'abord pris la forme d'une classification dans le cadre d'études comparatives. Depuis les années 1970, les tentatives de mesure de la qualité de vie, revenant à transformer du qualitatif en quantitatif, ont donné lieu à une multiplication d'indicateurs utilisés par les organisations internationales. Les instituts et centres de recherche spécialisés en économie du bonheur se multiplient. Richard Layard, qui fut conseiller économique de Tony Blair de 1997 à 2001, est aujourd'hui l'un des chercheurs les plus en vue dans ce courant de l'économie du bonheur, qu'il entend mettre au centre de toute politique publique. Il qualifie son projet comme un établissement des bases d'une science du bonheur⁴⁴ : *"La meilleure politique est celle qui favorise le plus grand bonheur, il est temps de faire du plus grand bonheur de tous l'objectif premier de toute politique économique et sociale. C'est possible de l'atteindre si l'on intègre, dans une démarche scientifique, les apports des neurosciences, de la psychologie, de la sociologie, de l'économie ou encore de la philosophie. Nous allons voir l'émergence de politiques des modes de vie"*... Notons au passage le "ou encore" de la philosophie... Les sciences humaines auxquelles il est fait référence dans un tel propos sont bien évidemment réduites aux courants dominants qui, au sein de chacune d'entre elles, sont fondés sur par alignement sur la norme des sciences de la matière et du vivant, où n'est considéré comme scientifique, objectif, que ce qui relève de la méthode expérimentale associée à la preuve statistique. L'idée s'une psychologie active comme forme de conditionnement au bonheur est très en vogue : en témoigne le succès éditorial des guides pratiques et magazines centrés sur le "développement personnel", dont la profusion actuelle répond à une demande expresse de "recettes" d'accès au bien-être. L'extension du champ de ces pratiques est sans limites : entre autres recommandations, il s'agit de se nourrir correctement, scientifiquement, pour doper son aptitude au bonheur à grand recours aux oméga 3 ! Le nutritionnellement correct remplacera la convivialité d'un repas pris en commun... Partant, le pas vers une politique du bonheur ne manquera pas d'être définitivement franchi sous peu.

Le discours du tout-possible et de l'immédiat qui se déploie actuellement affecte le soin en ce sens qu'il devient le réceptacle du désarroi face à la confrontation au réel de la limite quand celui-ci n'est plus médiatisé par un symbolique consistant donnant un sens à la perte nécessaire. Le heurt au réel, sans inscription préalable de la limite, est vécu comme traumatisme qu'il s'agirait de "soigner", mais aussi de réparer. Le champ du soin se trouve ainsi de plus en plus pris avec la montée de la revendication victimaire.

Il semble que toute souffrance transforme l'individu en victime. La souffrance, comme la dimension tragique de l'existence, sont devenues intolérables. C'est finalement la dimension tragique de notre condition humaine qui est transformée en pathologie, voire assimilée sans plus de procès à une malveillance. La montée de la contractualisation et de la juridisation des rapports sociaux renvoie à un idéal de maîtrise et de transparence des relations inter-individuelles. Il s'agirait d'éliminer, dans le vivre-ensemble, le risque lié à l'acte humain en tant que fondamentalement singulier, imprévisible et arbitraire. Les protocoles visent à mettre en forme les modalités de rencontre, à partir d'un savoir expert qui prétend réduire l'impossible de l'acte au possible des procédures⁴⁵. Une telle tendance témoigne d'une technicisation de l'existence. En effet, l'emprise de la technique conduit à l'illusion d'une maîtrise absolue d'une éviction du risque, de l'arbitraire. Au nom d'un principe de précaution ou d'une obligation de résultat, ou plus généralement au nom du "bien" présenté comme incontestable, tout dysfonctionnement peut faire l'objet d'une action en justice et d'une demande de réparation. Ce mouvement s'étend à de nombreux champs, dont celui de la médecine, où le praticien se trouve investi d'une obligation absolue de résultat, l'aléa thérapeutique étant transformé en faute dès lors que l'on considère que la science permet la maîtrise de la vie humaine.

⁴⁴ Voir interview dans *Libération* du 14 juillet 2007.

⁴⁵ F. Chaumon, coord, *Psychanalyse, vers une mise en ordre*, Editions La Dispute, 2006.

Au-delà de la prise en charge des pathologies et de l'extension de leurs frontières, la technique médicale en vient à être mise au service de logiques de performances, de "dépassement de soi", dans une évolution qui interroge les frontières de l'humain. Une forme d'injonction prométhéenne est à l'œuvre dans le culte de la performance individuelle pure, comme si, le suggère C. Fleury⁴⁶, le machinal prenait le dessus quand le logos se trouve désavoué. M. Benasayag renvoie à ce propos au mythe de Frankenstein (abolition de toute limite) qui selon lui "*illustre le rêve de domination comme idéal de la liberté humaine, domination du corps qui doit, comme le reste du réel et de la nature, se plier au pouvoir du je conscient, l'idéal de l'individu*"⁴⁷. Sur le plan de la clinique, A. Ehrenberg⁴⁸ a montré comment cette injonction d'autodétermination et de performance était à l'origine de nouvelles souffrances psychiques touchant à la dimension narcissique : "*Narcisse fait société avec lui-même et c'est la cause de son malheur*"⁴⁹. L'autonomie va de pair avec une responsabilité individuelle pour tous ses actes et induit un sentiment d'insécurité personnelle. Ehrenberg précise que c'est à un véritable changement de statut de la souffrance que nous assistons, avec l'idée que la vie en société ou les relations sociales font souffrir. Le tragique de la condition humaine est transformé en pathologie.

L'idéal de maîtrise qui domine se traduit entre autres par un culte de la performance d'un corps réduit à une machine. Nombre de pratiques semblent aujourd'hui ouvrir la voie à une véritable mutation anthropologique dans le sens d'une artificialisation du corps, qui devient un objet manufacturé. L'élection de Miss Chine 2005 est emblématique de ce bricolage corporel : les yeux ont été débridés, la peau éclaircie, les formes supprimées, les traits lissés... Apparait "*un corps indéterminé, programmé pour être de nulle part*", le corps des "*icônes de beauté désincarnées, êtres virtuels, bricolés, retouchés*"⁵⁰. Le danger d'une certain nombre de pratiques est bien celui d'un effacement des frontières de l'humain : "*En voie d'être expulsé de l'humain par la réalisation même de l'humanisme, l'homme est reconduit contre son gré à la distinction qui lui semblait définitivement hors d'usage entre ce qui croît de soi-même et ce qui est fabriqué*"⁵¹. Le corps est ainsi de moins en moins un destin et de plus en plus une production. Comme le formule P. Legendre⁵², "*La Big Médecine – la technocratie médicale – nous doit des comptes car elle écrase la pathétique et s'empare de l'homme pour expérimenter un monde qui ne serait plus confronté à l'abîme, un monde délivré de la pensée mais gouverné par les violents*".

Ce fantasme du corps parfait et cette obsession de la performance trouvent notamment à se déployer dans la pratique sportive, dont l'évolution est le témoin des pathologies de nos sociétés démocratiques. Le sport offre en effet aujourd'hui une véritable mise en scène du dépassement de soi. La performance médicalisée, technique, fabriquée, a pris le pas sur la limite naturelle, physiologique. "*Le sport de haut niveau devient l'emblème de la production d'un corps rationnel, optimisé et programmé, et il interroge les frontières de l'humain. La fin du XX^e siècle aura vu l'émergence d'un corps nouveau, produit par la science, dans un commun affranchissement de la nature et du hasard. La centration de l'identité contemporaine sur le corps suit un schéma individualiste où s'articulent objectivation du corps et psychologisation des conduites. Médecine, pharmacologie, diététique, cosmétologie, chirurgie et sport alimentent le fantasme de maîtrise d'un corps sculpté [...] Le champion illustre à leur paroxysme les traits marquants de notre contemporain : attrait pour le juridisme, médecine omniprésente, narcissisation d'un corps bolide et dépassement des limites [...] Aujourd'hui chimique et pharmacologique, le dopage pourrait dans un avenir proche devenir génétique ou recourir aux nanotechnologies. Indétectable, il élargirait le champ du rapport corps-technique, initiant une nouvelle panoptique et l'imbrication futuriste d'un corps naturel et d'un corps artificiel, déjà préfigurée par l'interchangeabilité des organes*"⁵³.

Certes, le dopage ne constitue pas un phénomène nouveau en soi : les héros sportifs antiques avaient déjà recours à des substances supposées améliorer leurs résultats. Cependant, dans un contexte où prédominait la représentation d'un monde marqué par la finitude, la limite naturelle, l'ordre

⁴⁶ C. Fleury, *Les pathologies de la démocratie*, Paris, Fayard, 2005.

⁴⁷ M. Benasayag, *Le mythe de l'individu*, La Découverte 1998.

⁴⁸ A. Ehrenberg, *La fatigue d'être soi*, Odile Jacob 1998.

⁴⁹ A. Ehrenberg, *L'individu déchiré*, entretien in *Le Monde*, 19/05/2006.

⁵⁰ Voir à ce propos le dossier sur le corps, *Philosophie Magazine*, n°3 – 2006.

⁵¹ A. Finkielkraut, *Nous autres, modernes*, Ellipses / Polytechnique, 2005.

⁵² P. Legendre, *La fabrique de l'homme occidental*, Arte Editions 1996.

⁵³ I. Quéval, *Notre fascination pour les champions est profondément ambivalente*, *Le Figaro* 17 juin 2006.

hétéronome, cette forme de dopage avait la valeur symbolique de la "potion magique". L'actuelle injonction au "dépassement de soi", au dépassement de limites qui ne font plus autorité (comprendre le terme autorité dans son étymologie comme ce qui autorise) conduit à une techno-scientifisation du dopage accompagnant une addiction à la performance. Ce sont alors les frontières de l'humain qui se trouvent mises en question.

2.2. La santé publique comme instrument de régulation sociale : transformation de problèmes sociaux en problèmes médicaux et correction de la déviance – liquidation du sujet coupable.

L'idéal de la société comme organisation rationnelle sur le mode procédural conforme aux mécanismes neutres du droit et du marché implique la conception d'individus dans leur dimension abstraite - individus dotés d'une rationalité homogène – qui évince la subjectivité et son corollaire l'altérité. Le déploiement effectif du discours issu de cette élaboration théorique conduit à une forme de liquidation de la culpabilité dans sa fonction de régulateur social et comme expression d'une limite intériorisée, inscrite, rendue "supportable" par un symbolique consistant. En effet, la culpabilité signale la prise en compte de l'autre, des effets du choix individuel quant à autrui. On mesure donc en quoi elle n'a pas sa place dans l'idéal du marché. Avancer qu'une forme de liquidation de la culpabilité est à l'œuvre ne signifie pas qu'un tel ressenti ne se manifeste plus mais plutôt que la culpabilité ne fait plus collectivement sens, qu'elle n'est plus un support du cheminement subjectif et d'inscription de l'individu dans le social. Dès lors, la régulation du lien social tend à s'établir sur le mode de la correction de la déviance, de l'écart à la norme comportementale libérale traité comme "maladie". Ce mouvement se traduit aussi par le victimisme à l'œuvre. En l'absence d'altérité (dans ses deux dimensions Autre en position d'exception et autre) qui inscrit la limite et institue une distribution de la jouissance, le "ça ne va pas" du réel est inévitablement attribué au semblable (égalité formelle) qui "vole" la jouissance, avec qui l'individu s'affronte et de qui il exige réparation. On mesure dans cette figure du social comment la culpabilité est évincée dans sa fonction régulatrice.

La substitution de la santé publique à l'art de la clinique se mesure à l'ampleur de la tentative de transformation des problèmes médicaux en problèmes sociaux : le rapport INSERM⁵⁴ sur les facteurs de prédisposition à la délinquance en constitue une figure emblématique. Avec l'appui de la méthode expérimentale associée à la validation statistique aujourd'hui promue comme seule garante de l'objectivité – et donc légitime – la visée est de naturaliser les troubles pour considérer une "déviante" indépendamment des conditions d'existence du sujet, de l'environnement social, dans une confusion manifeste entre corrélation statistique et lien de causalité. Ph. Pignarre⁵⁵ qualifie de coup de force théorique cette tentative de créer de la continuité entre le biologique et le social, prolongeant toujours plus loin dans le monde social les opérations de capture par le biologique, et promouvant ces dernières comme progrès au motif qu'elles feraient disparaître la notion de responsabilité... Cette biologisation du lien social se déploie sur le terrain de l'affaiblissement du symbolique.

En effet, ce qu'il convient de repérer en outre dans le mouvement d'extension du champ du soin et de déplacement des frontières entre le normal et le pathologique, c'est la tendance à l'effacement de la distinction entre la maladie et la déviance. L'instrumentalisation des neurosciences dans le traitement des comportements témoignent d'une confusion entre soin et mise en conformité qui – si elle n'est pas nouvelle – se radicalise. Ainsi, la science médicale entre en congruence avec le comportementalisme.

Arendt⁵⁶ avait anticipé l'actuel déferlement des neurosciences dans leur portée déshumanisante. Pour elle, la société moderne se caractérise par une substitution du comportement à l'action. Dès lors, se déploient les "sciences du comportement", dont le repère suprême est "*le schéma de l'esprit humain qui se donne réalité et certitude à l'intérieur d'un cadre de formules mathématiques qu'il produit lui-même. Cela permet de remplacer ce qui est donné dans la sensation par un système d'équations où toutes les relations réelles se dissolvent en rapports logiques*". Les sciences du comportement,

⁵⁴ INSERM. 2005. Troubles de conduites chez l'enfant et l'adolescent. Rapport d'expertise, http://ist.inserm.fr/basisrapports/troubles_mentaux/troubles_mentaux_synthese.pdf

⁵⁵ Ph. Pignarre, *Les malheurs des psys : psychotropes et médicalisation du social*, Paris, La Découverte, 2006.

⁵⁶ H. Arendt, *La condition de l'homme moderne*, 1961 Paris, Pocket, 1983 pour la traduction française

explique-t-elle, "visent à réduire l'homme pris comme un tout au niveau d'un animal conditionné à comportement prévisible". Repérant le processus de normalisation des conduites, elle conclut : "Ce qu'il y a de fâcheux dans les théories modernes du comportement, ce n'est pas qu'elles sont fausses, c'est qu'elles peuvent devenir vraies, c'est qu'elles sont en fait la meilleure mise en concepts possible de certaines tendances évidentes de la société moderne". "La regrettable vérité en ce qui concerne le behaviorisme et la validité de ses lois, c'est que plus il y a de gens, plus ils ont tendance à bien se conduire et à ne pas supporter le non conformisme. Dans la statistique, le fait est mis en évidence par le nivellement des fluctuations. L'uniformité statistique n'est en aucune façon un idéal scientifique inoffensif".

Notre propos n'est pas de contester les apports décisifs des neurosciences mais bien leur instrumentalisation comme preuve à des fins politiques, masquant au passage le fondement idéologique des mesures promues. Une telle rhétorique permet d'échapper à l'examen critique : le savoir est présenté comme incontestable, il n'est jamais remis en cause.

L'élaboration de la politique de lutte contre la délinquance est éminemment emblématique de la médicalisation du "comportement" et de la manière dont les neurosciences sont utilisées comme caution scientifique pour légitimer de façon incontestable des mesures politiques dont l'idéologie de référence apparaît pourtant très nettement. Les projets de lois sur la réglementation des psychothérapies et sur la prévention de la délinquance se révèlent tout à fait congruents dans leur visée de quadrillage des conduites. L'intime est au cœur du politique et les sciences cognitives deviennent l'instrument d'une gestion de l'humain. Les dispositifs promus dans une telle perspective sont présentés au nom du "bien" : de la sécurité, du bien-être personnel, de l'éradication de la souffrance... Tout examen critique est alors stigmatisé comme malveillant.

Le parti pris du rapport⁵⁷ de l'INSERM, "*Troubles des conduites chez l'enfant et l'adolescent*", qui a largement servi de caution scientifique⁵⁸ aux orientations politiques de la lutte contre la délinquance est de considérer l'apport des neurosciences comme seule vérité scientifiquement démontrée s'agissant de l'humain. Si dans la lignée freudienne, l'inconscient est considéré comme le produit d'un processus de refoulement expliquant la formation des symptômes, une telle représentation est aujourd'hui récusée sans appel par les plumes du Livre Noir de la Psychanalyse, qui la qualifient de définition "*préhistorique*", héritée d'un "*état antérieur du savoir*" et "*ne satisfaisant pas les critères d'une recherche testable*"⁵⁹. La psychanalyse serait en voie d'être supplantée par la biologie, seule garante, par l'expérimentation, de la légitimité des principes explicatifs. Il s'agit là encore de "*naturaliser*" l'inconscient, traduire les grands concepts psychanalytiques en réalités neurobiologiques, grâce à l'imagerie cérébrale fonctionnelle.

"Ne plus permettre la naissance d'un "déviant" ; soumettre les thérapies psychiques à la seule appréciation de critères d'efficacité quantifiables ; rendre le corps et le cerveau transparents par l'image ; lire l'avenir dans la séquence des gènes : pour une société de plus en plus avide de certitudes, voilà la nouvelle vérité qui réduit les valeurs d'humanité aux seules caractéristiques visibles et mesurables du corps biologique [...] Un être "normal", au devenir psychique et somatique sans incertitude, sera de plus en plus inscrit dans une toile prédictive tissée de chiffres, d'images, de gènes. Sans nous en rendre compte, nous réinscrivons la recherche la plus moderne dans une ancienne vision positiviste de la science qui a fait le lit du totalitarisme [...] Toute réduction de l'humain à une grille de lecture unidimensionnelle, aussi rigoureuse soit-elle, conduit à ce que l'évolutionniste

⁵⁷ INSERM. 2005. *Troubles de conduites chez l'enfant et l'adolescent*. Rapport d'expertise, http://ist.inserm.fr/basisrapports/troubles_mentaux/troubles_mentaux_synthese.pdf

⁵⁸ Rappelons que ce rapport a été commandé par la Caisse d'Assurance Maladie des Travailleurs Indépendants, dont on peut s'interroger sur les motivations et les prétentions. Il ne s'agit pas d'une recherche scientifique de l'institut mais d'une commande externe, rémunérée, d'expertise. Le directeur de l'INSERM a accepté la mission et a nommé des experts essentiellement représentatifs du courant de pensée comportementaliste. Aucun acteur de terrain n'a été intégré à l'équipe. Il précise dans un entretien au journal *Le Monde* du 20/03/2006 que "*l'INSERM a décidé depuis trois ans d'étendre le champ de ses expertises au domaine de la santé mentale. Cela s'associe à une démarche très forte de notre organisme visant à renforcer la recherche en psychiatrie, en France, dans une période de développement majeur des neurosciences. C'est dans ce cadre que s'inscrit le rôle de l'INSERM qui est de contribuer à des débats de société en se basant sur l'analyse de faits scientifiques*". Le propos a le mérite d'être clair !

⁵⁹ Dossier "*Freud est-il soluble dans les neurosciences*", journal du CNRS janvier 2006.

Stephen Jay Gould appelait "la mal-mesure de l'homme" [...] N'est-ce pas propager là une vision de la science très éloignée de celle qu'exprimait le physicien Richard Feynman lorsqu'il disait : "Ce qui n'est pas entouré d'incertitude ne peut être la vérité", telle est la mise en garde formulée par deux présidents de Comités d'éthique, J-C. Ameisen et D. Sicard⁶⁰, résumant d'une manière remarquablement éclairante la dynamique à l'oeuvre.

Le rapport de l'INSERM prétend démontrer (statistiquement) le lien entre le trouble de conduite précoce et le glissement vers la délinquance, afin d'identifier les facteurs de prédisposition. Le trouble des conduites est défini comme une "palette de comportements portant atteinte aux droits d'autrui et aux normes sociales". Le concept de trouble renvoie à un "dysfonctionnement comportemental, relationnel et psychologique en référence à une norme attendue". Ce terme de "trouble" est apparu avec l'évolution de la conception dominante en psychiatrie. Dans les années 1970 et 1980, un comportement était analysé du point de vue de son inscription dans l'histoire singulière du patient. Il s'agissait alors d'en comprendre le sens. Cette démarche s'élaborait dans le cadre de la rencontre subjective du patient et du thérapeute. Cependant, l'orientation dominante de la psychiatrie a basculé quand certains chercheurs américains ont entrepris de codifier et unifier un vocabulaire afin de normaliser des pratiques cliniques. C'est l'enjeu de la classification DSM, qui a pour effet de gommer une subjectivité (du patient comme du praticien) faisant obstacle au regroupement des cas selon une critériologie "objective" permettant une quantification. Comme le fait remarquer R. Gori⁶¹, les promoteurs du DSM ont ainsi esquivé la question de la validité au profit de celle de la fiabilité d'une cohérence formelle.

Dans le rapport INSERM, l'identification des facteurs de prédisposition à la délinquance s'appuie sur l'examen de "données de qualité", d'"échantillons représentatifs", d'"outils diagnostiques validés", c'est-à-dire des statistiques établies à partir du DSM. Quiconque aura étudié les bases de la statistique sait pourtant que l'identification d'une corrélation – aussi significative soit-elle - entre deux items, deux événements, deux caractères, n'est nullement prédictive de l'existence d'un lien de causalité entre les deux phénomènes, et encore moins du sens d'une éventuelle causalité⁶².

L'approche de la délinquance est strictement clinique, disqualifiant la question de l'environnement social, laquelle relèverait des élucubrations de sociologues ou autres représentants des sciences molles, autant de fausses sciences qui n'ont jamais été capables de fournir la preuve objective et chiffrée de ce qu'elles avançaient ! Les experts entendent favoriser le repérage et la "quantification" - le chiffrage garantissant qu'aucune appréciation subjective ne vienne interférer dans le diagnostic !

Les termes de ce rapport s'inscrivent en convergence évidente avec les orientations du plan de lutte contre la délinquance rédigé par un groupe de parlementaires autour de M. Benisti et remis en octobre 2004⁶³ au Premier Ministre. On voit bien comment le rapport de l'INSERM se prête à une instrumentalisation politique à des fins sécuritaires, voire a servi de caution "scientifique" et même "médicale" au plan de lutte contre la délinquance qui, il faut le rappeler, lui est antérieur. On mesure également la convergence qui peut s'établir avec l'orientation de la réglementation de la psychothérapie, de sorte que l'on repère le déploiement d'une gestion politique de l'intime.

Le projet de réglementation de la psychothérapie avait également fait l'objet d'un rapport d'évaluation préalable par l'INSERM : "Psychothérapies, trois approches évaluées". Un groupe d'enseignants-chercheurs universitaires⁶⁴ a pointé là encore un certain nombre de biais. En premier lieu, c'est la

⁶⁰ J-C. Ameisen & D. Sicard, *L'expertise médicale, otage de l'obsession sécuritaire*, Le Monde 22/03/2006, Ameisen est président du Comité d'éthique de l'INSERM et Sicard est président du Comité consultatif national d'éthique.

⁶¹ Roland Gori, "La surmédicalisation de la souffrance psychique au profit de l'économie de marché", in *Psychiatrie Française*, 04/2004.

⁶² C'est un peu comme si, note ironiquement R. Gori, "après avoir établi dans une enquête japonaise que les obèses se brossaient moins les dents que les minces, on se mettait à prescrire un brossage plus fréquent pour perdre du poids... et à faire subventionner la prochaine étude par des fabricants de dentifrice".

⁶³ Dès 2003, N. Sarkozy avait demandé à J.A. Benisti, député UMP du Val-de-Mame, de diriger une commission de réflexion sur les questions de délinquance. Un pré-rapport a été remis fin 2004, et un rapport définitif a été officialisé fin 2005.

⁶⁴ R. Perron, B. Brusset, C. Baruch, D. Cupa & M. Emmanuelli, *Remarques méthodologiques à propos du rapport INSERM Psychothérapies, trois approches évaluées*, juin 2004.

référence de la démarche médicale qui est appliquée au champ de la psychopathologie (il s'agit de "maladie" à guérir). La suppression rapide des symptômes est considérée comme une preuve de guérison, sans que l'on ne s'interroge sur l'apparition d'autres symptômes ou sur l'évolution à plus long terme. Or, cela correspond à l'orientation des thérapies cognitivo-comportementalistes TCC (classification des maladies en symptômes et traitement de ces derniers) et non à la démarche de la psychanalyse, ce qui introduit un biais. La méthodologie d'évaluation de l'efficacité est celle des essais pharmaceutiques, comparant deux échantillons : celui des sujets traités avec la "technique" considérée et celui des sujets non traités. Cela suppose que les groupes soient comparables au départ, or, soulignent les auteurs, la caractérisation des sujets en cause avant et après traitement est des plus délicates. Il est indiqué dans le rapport qu' "*il est pratiquement impossible de comparer après randomisation et en double aveugle une psychothérapie active à un "placebo" inerte sur le modèle des études pharmacologiques*". Et pourtant "*plusieurs solutions ont été proposées pour résoudre le problème du placebo en psychothérapie*", en particulier : "*le groupe "attention placebo" avec un contact minimum avec un thérapeute qui n'utilise pas les éléments supposés actifs de la thérapie que l'on veut tester*", et "*le contrôle par une pseudo-thérapie ou une anti-thérapie*"... Les auteurs se déclarent effarés à la lecture de ces termes du rapport : "*Comment des gens, s'il s'en trouve, qui s'appliquent ainsi à ne pas soigner peuvent-ils se croire et se dire "psychothérapeutes" ? Comment peut-on mentir de façon délibérée à des gens qui souffrent et demandent de l'aide ?*" La méthodologie est en outre très discutable d'un simple point de vue calculatoire : on sait bien qu'il suffit d'augmenter la taille d'un échantillon pour qu'une faible différence de moyennes, si elle se maintient alors, devienne significative. Si une amélioration de l'état des patients apparaît faiblement significative, la même amélioration (même écart) peut devenir très significative dès lors qu'elle est établie sur un grand nombre d'études. Dès lors, plus une psychothérapie d'un certain type est représentée dans le recensement des études d'efficacité, plus elle aura de chances d'être "statistiquement" efficace... et les auteurs indiquent que tel est bien le cas dans le rapport INSERM puisque les TCC sont représentées par 38 analyses et 25 études, les thérapies familiales par 6 analyses et 40 études, et la psychanalyse par 4 analyses et 17 études. La représentation est conforme au palmarès final établi dans le rapport ! Enfin, les auteurs notent - non sans humour - qu'il est répété tout au long du rapport que la garantie de sérieux d'une thérapie et de son application tient à ce que les praticiens suivent "*consciencieusement*" leur "*manuel*" !

Nombre d'universitaires et de praticiens⁶⁵ se sont alertés de la teneur de cette expertise, considérant qu'elle présentait "*tous les symboles de l'artefact*" et qu'elle conduisait à "*prédisposer l'opinion à une recomposition du paysage des formations et des pratiques de santé mentale*", à travers "*une idéologie selon laquelle les concepts et les pratiques naturalisant le psychisme*" seraient "*plus scientifiques que celles qui affirment son irréductible spécificité*", ce qui "*revient à faire passer un postulat idéologique pour un énoncé scientifique*".

Il s'agit de repérer dans de telles perspectives comment le sujet se trouve évincé. Dans le comportementalisme, le symptôme est considéré comme une affection exogène (à l'instar du modèle de la maladie infectieuse) dont le sujet est désolidarisé. L'emprise actuelle des neurosciences opère une réduction de l'homme à ses comportements.

Parmi les réactions au rapport de l'INSERM et au plan de lutte contre la délinquance, beaucoup se sont insurgés face au "bébé coupable", au "tous coupables" auquel reviendrait la classification des troubles. Mais ne confondons pas coupable et délinquant. C'est une société sans culpabilité, mais où les comportements sont normalisés afin de prévenir d'éventuelles atteintes à l'ordre social, qui est à l'œuvre. Comme le soulignent Gori et DelVolgo⁶⁶, "*L'idéologie psychiatrique dominante tend à écarter l'homme coupable de la psychanalyse au profit de l'homme comportemental*". Si la culpabilité peut être sanctionnée, la délinquance, telle qu'elle est conçue actuellement, est une déviance à corriger : il s'agit de dressage des individus, il s'agit de renforcer des comportements prosociaux.

Là où le sujet "coupable" de la psychanalyse – qui considère non des troubles mais des souffrances liées à l'histoire du sujet - peut s'engager dans un processus qui fait sens, les TCC proposent une action correctrice en vue d'une maîtrise des comportements, évacuant toute subjectivité. "*Le patient*

⁶⁵ En particulier, et cités ici, les membres du Séminaire Inter-Universitaire Européen d'Enseignement et de Recherche en Psychopathologie et Psychanalyse (SIUEERPP), voir la lettre ouverte de R. Gori au sénateur J.P. Sueur, ainsi que la question écrite posée au Sénat par ce dernier en date du 3 novembre 2005.

⁶⁶ R. Gori & M.J. DelVolgo, *La santé totalitaire*, Denoël 2005.

n'est plus l'ordonnateur de sa propre histoire, pas davantage qu'il n'est reconnu comme sujet politique. Il se trouve transformé en consommateur de psychotropes, complété par des méthodes de rééducation et de dressage qui lui apprennent à gouverner sa vie comme il convient. Il se trouve ainsi exproprié de sa souffrance psychique et sociale⁶⁷. L'application du modèle pharmacologique au champ du psychisme procède de l'idéal de parvenir à des techniques telles que *"les populations s'immuniseraient contre toutes les formes de déviance sans avoir à trop les contraindre, donc à amener les gens à intérioriser des normes de comportement pouvant les conduire à se contrôler eux-mêmes comme des machines autorégulées⁶⁸*.

Lesourd⁶⁹, s'interrogeant sur l'évolution des souffrances et difficultés dans l'organisation sociale actuelle, caractérise *"une société de dépressifs sans coupables"*. La disparition de la culpabilité est pour lui au cœur du discours du soin psychique actuel - dans la conception organiciste et neurologique - dans lequel l'individu est considéré comme empêché de résoudre un problème du fait d'un déficit cognitif ou comportemental. Dans cette perspective, le sujet n'est pas considéré comme responsable et la notion de culpabilité s'efface. *"Le lien social postmoderne, celui de l'individualisme et des droits positifs de l'individu, que relaye le thérapeutique, vient refuser la fonction de culpabilité comme régulateur des rapports entre l'individu et son semblable"*. Lesourd rappelle que pour Freud, l'agressivité est au centre des rapports humains et que la culpabilité vient comme bordure posée à cette agressivité. La culpabilité est l'expression d'un conflit intrapsychique qui trouve son origine dans l'instinct d'agression du sujet lorsqu'il désire posséder un objet qui l'aliène et le détruit en même temps. Ainsi, la culpabilité est un régulateur du lien social, un élément pacifiant, au prix de symptômes névrotiques : *"Devenant coupable, le sujet récupère une part de responsabilité et d'autonomie dans ses choix"*.

La perspective d'une psychologie active associée à des techniques d'auto-conditionnement s'inscrit dans ce déploiement des neurosciences évinçant la culpabilité : se trouve promue l'idée de la possibilité de trouver sa liberté dans la maîtrise de soi au moyen de l'acquisition d'automatismes comportementaux. Une étape nouvelle est franchie avec l'extension du coaching, qui se présente comme une technique permettant de nous libérer du blocage psychologique qui nous empêche d'accéder à notre idéal de toute-puissance. Gori & Le Coz⁷⁰ repèrent en quoi le coaching fait symptôme dans nos sociétés actuelles. Il incite à intérioriser des normes sociales et éduque l'individu à une rationalité optimale dans le choix de stratégies. Dans cette expérimentation de soi permanente, *"c'est la vie elle-même qui devient une marchandise, que l'individu consomme après l'avoir dématérialisée, virtualisée"*. Le risque d'un gommage anthropologique du sujet au profit d'une représentation des conduites humaines en termes de comportements économiques est aujourd'hui en passe de se réaliser dans le déploiement de neurosciences instrumentalisées à des fins de légitimation de politiques de gestion de l'intime.

Au terme de ce repérage, on entrevoit les termes de la congruence qui tend à s'établir entre les sciences du comportement et le discours du libéralisme économique. Ce mouvement pourrait dessiner une nouvelle version du libéralisme : après le libéralisme philosophique et le libéralisme scientifique, une nouvelle avancée serait celle du libéralisme comportementaliste. On mesure également en quoi la santé, alors gérée selon les procédures définies par une science médicale qui disqualifie l'art de la clinique en liquidant sujet et transfert, peut faire l'objet d'une instrumentalisation dans le déploiement effectif de ce libéralisme économique articulé au comportementalisme.

2.3. Marchandisation et organisation procédurale du soin : un dispositif sans sujet et sans transfert

Le champ du soin lui-même tend à se réorganiser conformément à l'idéal de neutralité procédurale porté par le projet de l'individualisme libéral. Une science du soin s'élabore, dont l'objet est de déterminer les procédures d'interaction entre une offre et une demande, définir des protocoles codifiés

⁶⁷ Roland Gori, op cit.

⁶⁸ Roland Gori, op cit.

⁶⁹ S. Lesourd, *Comment taire le sujet*, Eres 2006.

⁷⁰ R. Gori. ; P. Le Coz. *L'empire des coaches*. Paris, Albin Michel, 2006.

et reproductibles, gommant ainsi la part subjective et la dimension transférentielle qui font lien. Idéalement, la subjectivité est mise à l'écart. Dès lors se dessine un soin-marchandise standardisé donc susceptible d'une "production" (en série...) et d'une consommation, conformément au modèle de marché auquel est associée la contractualisation du droit.

La médecine actuelle tend à s'inscrire dans le mouvement de marchandisation du vivant qui va de pair avec la médicalisation de l'existence. Le corps et le soin sont transformés en marchandises, la santé devient un marché organisé selon une logique de l'offre et de la demande. La maladie se conçoit comme un produit fabriqué, promu, et "vendu" au plus grand nombre possible. Sa définition s'est considérablement transformée et ses contours s'étendent à la mesure de l'abaissement des seuils pathologiques. L'idéal visé est celui du médicament pur produit de consommation, répondant à une seule logique d'achat-vente, indépendamment du médecin qui – comme tous les "intermédiaires" – se trouve délégitimé ou alors instrumentalisé comme vecteur de la dynamique à l'œuvre.

L'histoire du médicament est emblématique de la manière dont l'art de la clinique s'est transformé en science des procédures médicales. Les progrès de la chimie, de la bactériologie et de la physiologie avaient permis un rythme d'innovation soutenu entre les années 1930 et le milieu des années 1970. L'organisation de la recherche s'est alors rationalisée, conduisant à l'industrialisation du secteur pharmaceutique. Cependant, l'épuisement des découvertes s'est depuis traduit par le passage d'un mode d'innovation radicale à un mode incrémental fait de petites améliorations dans les produits et non plus tant de découvertes fondamentales. Un durcissement des brevets s'en est suivi et pour pallier la crise, les fabricants ont misé sur le marketing des molécules (faisant croire à une innovation majeure) et l'extension des prescriptions à des indications préventives, ou à des troubles qui étaient auparavant pris en charge sur un plan psychosociologique.

Parmi les médicaments, l'histoire des psychotropes illustre parfaitement le mouvement à l'œuvre. Ph. Pignarre⁷¹ s'est attaché dans de nombreux ouvrages à en identifier les ressorts. Pour lui, le modèle de la maladie infectieuse est appliqué abusivement à tous les médicaments nouveaux mis sur le marché. En effet, la maladie infectieuse peut faire l'objet d'une représentation sous la forme réductionniste de type cause / symptômes. Elle fonde alors le modèle des essais cliniques, dont le protocole est toujours négocié entre les acteurs (cliniciens expérimentateurs, pharmacologues du labo, responsables budgétaires, comité d'éthique...) et suppose la possibilité de regrouper des groupes de patients homogènes, la possibilité d'administrer à une moitié du groupe un traitement identique, et à l'autre moitié un placebo. Or, signale Pignarre, quand on étudie les moyens thérapeutiques, le plus juste est de considérer qu'ils interviennent toujours au niveau d'une chaîne de causes et effets en boucle sans que l'on ne puisse généralement isoler une cause initiale et un symptôme final. La théorie cause / symptômes n'est vérifiable que pour les maladies infectieuses et encore selon une version souvent simplifiée, alors que l'on sait que dans les dysfonctionnements organiques (non dus à un agent infectieux) on a affaire à des médicaments qui n'interviennent pas sur la "cause" de la maladie (au sens où un germe est cause de l'infection) mais sur un maillon de chaînes rétroactives. C'est pourtant cette méthode de l'expérimentation associée à la validation statistique par randomisation qui fonde la "preuve objective" aujourd'hui en médecine et qui tend à remplacer l'art de la clinique, l'acte médical, par des protocoles thérapeutiques standardisés et reproductibles sur des populations les plus larges.

Ces essais sont obligatoires mais ce sont les industriels du secteur pharmaceutique qui en ont eux-mêmes la responsabilité et se retrouvent ainsi à la fois juge et partie. Cela crée un système autoréférencé, sans point extérieur venant constituer une limite, dans lequel, pour reprendre les propos de Ph. Pignarre, *"La maladie devient ce que le médicament soulage"*. Le médicament se définit aujourd'hui comme une substance plus puissante qu'un placebo dans un essai contrôlé en double aveugle – gommant alors la médiation du médecin. Les pathologies sont ainsi objectivées et comprises dans leur existence indépendamment du patient. Il faut en effet passer du malade à la maladie pour pouvoir tester une population de "semblables", agréger les patients. Il s'agit alors de constituer une micro-société qui va pouvoir rencontrer le médicament. Un processus de naturalisation est à l'œuvre, par lequel une norme se trouve médicalisée et déduite "scientifiquement" d'un modèle issu de la pharmacologie. En psychiatrie, ce mouvement est relayé par la classification statistique des "items" dans le DSM, les patients sont transformés en "cas", ce qui permet de faire émerger des

⁷¹ Ph. Pignarre, *Le grand secret de l'industrie pharmaceutique*, La Découverte 2004 et *Les malheurs des psys*, Paris, La Découverte, 2006.

pathologies. On se situe alors à l'opposé de la démarche de la psychanalyse, où la pathologie est liée à l'histoire individuelle du sujet. La prise en compte de l'existence du sujet n'autorise pas, en effet, ce passage du patient au "cas". Les logiques propres à l'industrie pharmaceutique ont ainsi remodelé le champ de la psychopathologie, en promouvant des thérapies comportementales codifiées au détriment des approches psychanalytiques.

Une conférence s'est récemment tenue ("Disease Mongering, à Newcastle, Australie, avril 2006⁷²) pour mettre en garde contre les dérives de la "création" de maladies "sponsorisée par l'industrie pharmaceutique". A travers des concepts aux définitions floues, on fabrique et vend des syndromes. Les cas de la dépression ou de l'hyperactivité chez l'enfant sont exemplaires. Jusque dans les années 1950, la dépression était considérée comme une maladie trop rare pour investir dans la mise au point d'anti-dépresseurs. Aujourd'hui, le marché de la dépression devient extensif à une population de plus en plus large et la durée de prescription s'allonge. L'idéal de l'industrie pharmaceutique est le traitement chronique, extensif à la durée de vie. Les tentatives d'instaurer ces traitements "à vie", notamment dans le champ de la santé mentale, sont patentes. Or, les essais précédant la commercialisation des médicaments ne peuvent en aucune manière tenir compte des effets secondaires à long terme. On commence seulement, après une vingtaine d'années de recul dans certaines prescriptions de psychotropes, à ne plus pouvoir ignorer leur survenue⁷³. Des procès se tiennent aujourd'hui en nombre croissant, qui mettent à jour les stratégies commerciales développées par les laboratoires pharmaceutiques, occultant des risques parfois connus au moment de la mise sur le marché⁷⁴. Le médicament pur produit de consommation, dont les ventes font l'objet de stratégies marketing, alimente l'illusion qu'il existerait une réponse pharmacologique à tout type de tracas, quotidien ou existentiel. L'idée du médicament de confort fait son chemin. Récemment, les tentatives de "fidélisation" du client conduisent à une intrusion des firmes pharmaceutiques au domicile du patient, présentée comme un accompagnement au nom du bien du malade, à travers des programmes d'observance selon des dispositifs individualisés (relance téléphonique, envoi d'infirmiers à domicile, etc.). De telles pratiques sont banalisées aux Etats-Unis et le vide juridique a permis leur arrivée discrète en Europe, qui s'apprête à légiférer sur la question dans le sens d'une autorisation, moyennant une réglementation.

Ainsi, l'art de la médecine et l'acte clinique tendent à se trouver délégitimés, au profit de l'avènement d'une logique procédurale qui se fonde sur la preuve statistique expérimentale. L'objectivation totale de la maladie a pour effet une éviction de la subjectivité (du patient comme du médecin) et une liquidation du transfert nécessaire à l'établissement de la relation de soin entre le médecin et le patient⁷⁵. On assiste à un mouvement de plus en plus poussé de réduction organiciste de l'homme,

⁷² L'ensemble des communications est publié dans la revue PLOS medicine (www.plosmedicine.org), avril 2006.

⁷³ Le cas de la ritaline est exemplaire. Aux Etats-Unis, 20% des enfants de moins de 15 ans sont sous psychotropes, 10% des enfants de 10 ans prennent de la ritaline. Chaque jour, deux millions d'enfants et un million d'adultes prennent de tels médicaments, soit une augmentation de la consommation de 250% depuis 1990 (Food & Drug Administration, FDA). Les chiffres seraient en dessous de la réalité selon certaines associations qui mettent en gardent contre cette évolution. Est-il utile de rappeler que l'industrie pharmaceutique constitue le premier fournisseur de fonds aux deux partis républicain et démocrate aux Etats-Unis ? Que les laboratoires entretiennent un nombre élevé de lobbyistes auprès des parlementaires de Washington ? En France, où la ritaline a été mise sur le marché en 1995 (avec une initiation uniquement en milieu hospitalier), 7000 enfants étaient sous traitement en 2004, 9000 aujourd'hui, c'est dire si le potentiel de croissance du marché est élevé, quand on sait que l'INSERM évalue à 2%, d'après les classifications statistiques, le nombre d'enfants hyperactifs. Pourtant, les mises en gardes ne manquent pas, y compris aux Etats-Unis où en février 2006, un comité de sécurité sanitaire de la FDA avait demandé un label noir pour le médicament, compte tenu des effets secondaires liés à la substance amphétaminique (risques cardio-vasculaires, hallucinations...). La FDA suivra cependant un deuxième groupe d'experts qui en mars 2006 a nuancé la position en proposant seulement des recommandations d'usage. En France, l'AFFSAPS déclare que pour l'instant le suivi en pharmacovigilance n'a pas montré de signes inquiétants... et qu'un projet d'études est en cours pour suivre les enfants traités afin d'évaluer leur devenir...

⁷⁴ "Comment Lilly a fait avaler sa pilule", in Libération 21/02/2007 et "L'invention d'une maladie", in Libération 08/07/2007.

⁷⁵ Antoine Sénanque, médecin et romancier, nous livre sa réflexion de praticien face aux dérives de cette médecine exacte dont les effets pervers sont déjà manifestes, face aux patients qui désormais exigent des certitudes : *"Les études l'ont dit, les études l'ont démontré". Je ne peux pas entendre ces phrases sans me revoir devant mon écran d'ordinateur, corrigeant les résultats parasites, rééquilibrant les tableaux, ne trahissant pas mais lissant... Les médecins sont des biais, on les surveille de près. Il faudrait surveiller tout le monde. Les*

réduit à ses fonctions neurogénétiques et physiologico-chimiques, prenant en compte un corps vivant exclusif de la subjectivité. L'appropriation privée du vivant conduit à une réification par laquelle l'homme se trouve dépossédé de son identité biologique.

Foucault⁷⁶ avait déjà montré comment la clinique moderne (en tant qu'institution) met fin à la conception hippocratique de la médecine "biographique" où la maladie était analysée dans l'échange patient / médecin à travers le récit d'une trajectoire personnelle. La clinique va procéder de l'élaboration d'un savoir objectif sur le corps réifié, au prix de l'éviction du sujet malade, de la parole et du transfert dans la relation de soin. L'approche de Foucault, en termes d'archéologie du savoir, conduit à repérer comment un nouveau régime de scientificité a renouvelé la pratique médicale et ses dispositifs. Le régime de vérité qui s'impose est compris dans sa dimension performative, c'est-à-dire sa vocation à façonner le réel du champ pathologique. L'art médical se transforme en science, il n'est plus de l'ordre d'une pratique éclairée par la science.

Une nouvelle étape est franchie aujourd'hui avec la médecine fondée sur les preuves (evidence based medicine), dont le mode de légitimation procède de la validation statistique de l'expérimentation, conduisant à la rationalisation par l'élaboration de protocoles standardisés, de stratégies thérapeutiques inscrites dans les nomenclatures des actes, transformant, pour reprendre l'expression de R. Gori⁷⁷, le malade en simple résident secondaire de la maladie : *"S'efforçant d'exiler la subjectivité et l'intersubjectivité du soin et de la maladie, le discours médical n'est plus apte à prendre en compte dans sa pratique comme dans sa pensée le drame imaginaire, la détermination symbolique, la finalité éthique de la souffrance dans la relation médecin-malade. La souffrance tend à se confondre avec la seule dimension de la maladie et à se réduire à une douleur ramenée à ses coordonnées neurophysiologiques. Dès lors le malade n'est que le porte-voix des signes de la maladie, une simple "facteur", un simple "résident secondaire" de la maladie. La médecine moderne s'interdit de reconnaître le lien de dépendance d'une maladie à la subjectivité du malade, à son inscription singulière dans un drame intérieur historique, pris dans la trame symbolique et imaginaire d'une destinée"*. Ainsi se trouvent disjointes la "maladie du malade" et la construction médicale de la maladie. L'idéal est celui d'une médecine sans transfert, au nom d'une rationalité instrumentale poussée à l'extrême et promue comme seule garante contre l'aliénation : *"Pur fonctionnaire, chacun serait interchangeable et dispensé de parler en son nom, et cette scorie qu'est l'échange interhumain supposé coupable d'instaurer de la hiérarchie et du pouvoir, serait éliminée"*⁷⁸. A la relation de bienveillance se substitue une forme de contrat sans engagement subjectif, dans le respect absolu de l'autonomie et de la liberté de chacun.

Les nouvelles technologies tendent à renforcer cette objectivation du corps à travers l'imagerie, les analyses, les chiffres, les données, le décryptage génétique... Le corps est considéré dans sa forme abstraite et non plus en lien avec une subjectivité, une histoire singulière. Cette technologisation devient totale. Dans ce mouvement, si les progrès sont incontestables, l'exclusion de toute autre référence, de toute extériorité, de toute autre forme de savoir et de prise en compte du non-savoir, conduisent à la survenue d'effets paradoxaux particulièrement déshumanisants. Le registre est celui du calculable qui ne donne pour réel que ce qui est mesurable et standardisable, dans une clinique "pure", désacralisée. Comme le souligne T. Nathan⁷⁹, quand la médecine a pour seul souci d'objectiver les maladies, elle s'éloigne des tensions qui permettraient l'émergence d'un savoir. On peut identifier là une dérive scientiste dès lors que la science est en position de monopole absolu

malades particulièrement. Biais essentiels. Moi je les verrais plutôt libérées les études, ouvertes à l'inspiration et à la fantaisie, avec des sondages d'impressions, sans chiffre, sur des cohortes de médecins ayant une expérience sur le sujet. Des études absolument subjectives, qui ne seraient pas arrogantes, qui offriraient en remplacement des certitudes éphémères, des doutes amicaux, rassurants, une humidité fertile pour la découverte. Il faudrait que personne ne se mêle de médecine, surtout pas l'administration. On devrait simplifier, revenir à l'unité, au principe premier, le médecin. L'Etat veut se substituer à lui, faire disparaître le père. Il applique le principe du clonage à la santé, un mode de création répétitif, non sexué, sans mélange et sans art. Les malades, déjà contaminés par le virus de la médecine sans médecin, demandent des lois sur tout. Il faudrait rester dans le secret, à deux, le médecin et le malade, comme dans un lieu saint où ne sont que des lois simples, très anciennes, non écrites". A. Sénanque, *Blouse*, Paris, Grasset, 2004.

⁷⁶ M. Foucault, *Naissance de la clinique*, Paris, PUF 2003 pour la réédition.

⁷⁷ R. Gori & ; M.J. DelVolgo, *La santé totalitaire*, Paris, Denoël, 2005.

⁷⁸ H. L'Heuillet, *La psychanalyse est un humanisme*, Paris, Grasset, 2006.

⁷⁹ T. Nathan & I. Stengers, *Médecins et sorciers, Les empêcheurs de penser en rond*, 1999.

dans la production de connaissances, quand aucune place n'est laissée à d'autres rationalités, d'autres manières d'éprouver le savoir.

En outre, nombre de pratiques semblent aujourd'hui ouvrir la voie à une véritable mutation anthropologique dans le sens d'une artificialisation du corps, qui devient un objet manufacturé. Apparaît "un corps indéterminé, programmé pour être de nulle part", le corps des "icônes de beauté désincarnées, êtres virtuels, bricolés, retouchés"⁸⁰. Le danger d'une certain nombre de pratiques est bien celui d'un effacement des frontières de l'humain. Le corps est ainsi de moins en moins un destin et de plus en plus une production.

Ce mouvement qui affecte la médecine œuvre dans le sens d'une marchandisation du champ thérapeutique, où les relations se réorganisent selon une logique d'offre et de demande de soins régies par le contrat et la procédure, transformant le malade en consommateur et le médecin en distributeur, à l'abri de toute forme de transfert. La quasi gratuité des soins a son revers : la désresponsabilisation et la passivité des patients-consommateurs. La posture du patient se réduit le plus souvent à une revendication victimaire de droits subjectifs : le droit à la santé, qui autorise une obligation de résultat et qui fait du soin un produit de consommation censé résoudre tous les problèmes, combler l'individu dans une jouissance pleine et entière. La publication régulière de classement des meilleurs hôpitaux, services, etc., témoigne de cette banalisation du soin comme produit de consommation. La désillusion se traduit dans le nombre croissant de plaintes en justice à l'encontre des médecins.

On assiste au déploiement effectif d'un discours de la science articulé à celui de l'économie dans le soin. Comme le fait remarquer J. Pellet⁸¹, une nouvelle génération médicale se reconnaît dans une médecine scientifique rassurante, standardisée, normalisée, méprisant l'expérience passée, l'intuition, le tâtonnement et la subjectivité pourtant caractéristiques de l'exercice médical. *"La médecine est encadrée par une double norme : l'une fondée sur la rationalité et la scientificité pratiques, norme utile et pertinente, l'autre s'appuyant sur la première imposant une restriction budgétaire qui tente d'assurer sa légitimité sur les recommandations de la science. Une partie du corps médical est perplexe devant cette évolution mais la science met alors en situation d'infériorité l'ignorant, l'obscurantisme qui prétendrait ainsi donner son avis [...] L'autorité du médecin n'a plus cours, il n'y a plus d'"ordonnance" possible. Une autorité ne peut plus que se légitimer sur des preuves alors que l'autorité du médecin était auparavant fondée sur une part de doute et d'incertitude dans le savoir et les choses en jeu. Subversion de la catégorie de la certitude. Le "c'est comme ça" propre au père n'a plus cours et apparaît comme abusive. Le croyez-moi n'est plus médicalement correct. Toute manifestation d'autorité est désormais abus de pouvoir. Le médecin ne peut plus s'autoriser de sa propre énonciation. Le médecin est devenu l'agent de la science, se débarrassant au passage de l'inconnu, du doute, du risque".*

Dans cette médecine fondée sur les preuves, on repère bien la dérive scientifique par laquelle l'autorité du médecin (compris dans sa dimension subjective) et la parole sont disqualifiées au profit d'énoncés sans énonciateurs, formels et répétables par quiconque, issus de l'expertise et excluant radicalement le symbolique, dans une forclusion qui expulse la subjectivité.

La naturalisation et la technicisation de l'humain à l'œuvre dans le déterminisme réductionniste qui affecte la pratique médicale et dans la dérive scientifique qui disqualifie l'art de la clinique alimentent le fantasme d'auto-engendrement, de fabrique de l'homme. Les évolutions de la biologie et de la médecine science conduisent à une déstabilisation des frontières entre l'homme et l'animal, l'homme et la technique. La définition de l'humain est rendue d'autant plus incertaine que la plasticité des frontières progresse au rythme des énoncés "scientifiques". On assiste à une forme de bricolage de l'humain, dès lors que l'élargissement des possibles est assimilé sans beaucoup d'interrogations au nécessaire. Le symbolique n'est plus suffisamment consistant pour faire ordre et garantir la différence des sexes et des générations. La distinction s'estompe entre ce qui croît se soi-même et ce qui est fabriqué. L'approche anthropologique est délégitimée dans le monopole exercé par la méthode expérimentale statistiquement validée comme mode d'établissement du savoir. Face aux effets d'une telle dérive, A. Fagot-Largeault⁸² plaide pour une anthropologie bio-médicale. Deux mouvements qui

⁸⁰ Voir à ce propos le dossier sur le corps, *Philosophie Magazine*, n°3 – 2006.

⁸¹ J. Pellet, *Le cauchemar d'Hippocrate*, Editions Yves Michel, 2006.

⁸² A. Fagot-Largeault, *Anthropologie bio-médicale*, Cours au Collège de France, 2005-2006.

semblent en première approche opposés, la naturalisation et la technicisation, procèdent au fond d'un même ressort dans la désépécification de l'humain, la réification du vivant et l'avènement d'un univers formel. Là encore, les effets paradoxaux déshumanisants de la radicalisation post-moderne, telle qu'elle se manifeste dans le champ du soin, ne manquent pas de se repérer dans leurs diverses manifestations.

Les difficultés actuelles dans notre social semblent bien procéder de la survenue d'effets paradoxaux dans la dynamique de la modernité. L'impasse qui se révèle peut être comprise comme modalité inédite de confrontation à l'aporie d'un réel récalcitrant, qui apparaît en conséquence du déploiement, dans sa portée performative, d'un discours dominant qui présente la spécificité – sans doute pour la première fois dans l'Histoire – d'une prétention à lever l'impossible, la limite, l'incomplétude, l'inconciliable du vivre-ensemble.

Le paradoxe de la sortie de l'hétéronomie réside dans l'avènement d'un ordre autoréférentiel sans extériorité. La procédure est ce qui organise le vivre-ensemble d'individus sans subjectivité. Si l'autonomie était la visée de l'émancipation de l'ordre hétéronome, la contradiction inhérente à l'affirmation du principe individualiste comme fondement de la société semble se manifester par une anomie qui conduit à affaiblir le collectif autant que l'individu lui-même, en affectant précisément les ressorts de l'institution du sujet et du lien social. L'autonomie posée comme un idéal restait articulée au processus de subjectivation impliquant fondamentalement l'altérité. Devenant un postulat, elle conduit à l'anomie dans laquelle le cheminement subjectif ne semble trouver aucun point d'appui.

L'évolution des sociétés contemporaines signale une tentative d'organisation sociale issue non plus d'un discours adossé à une autorité, prenant ainsi en compte une dimension d'extériorité légitime comme hétéro-référence, mais d'une formalisation autoréférentielle élaborée à partir d'une rationalité purement instrumentale qui évince la parole. Cette formalisation qui émane d'une congruence entre la technoscience et l'économie marchande libérale offre l'illusion d'une maîtrise du réel, en partant d'un tout possible postulé. Dans ces conditions, le heurt inéluctable au réel se présente sous la forme d'un traumatisme, et non plus d'une limite, d'un ratage, impliqués par le surgissement de l'altérité qu'un symbolique consistant aurait permis, à défaut de résoudre le "ça na va pas", de prendre en compte. L'impasse est d'autant plus radicale que l'illusion d'une levée de l'impossible laisse totalement démuné. Le fait de partir du tout possible postulé conduit à éluder le questionnement sur les conditions et les moyens de faire avec cet impossible, de cheminer autrement, de composer avec la limite, de trouver des espaces de possible dans un contexte marqué fondamentalement par l'incomplétude et l'inconciliable. L'affaiblissement de l'ordre symbolique s'accompagne de la montée d'un ordre mécanique fondé sur le postulat d'un réel maîtrisable et proposant une réponse à la question du comment (quelles procédures ?).

En effet, dès lors que se trouve aujourd'hui postulé le tout-possible et que dans ce contexte le gouvernement ne se fait plus à partir de la Loi et de l'interdit (l'inter-dit, la parole entre les hommes) mais à partir d'une science instrumentale, la régulation politico-institutionnelle semble céder le pas à une contractualisation procédurale, une mathématique du social qui "gère" les rapports inter-individuels selon des protocoles standardisés. L'impasse que révèle la crise semble bien procéder de cette inversion dans le processus d'institution sociale : alors que celui-ci relevait d'une dynamique qui, partant de l'inscription symbolique de l'impossible, consistait en l'ouverture d'une modalité possible de vivre-ensemble, un basculement s'opère par lequel le tout possible devient un postulat de départ, et l'impossible survient dans le heurt au réel, intervenant dans un dénuement qui tient à l'absence de repères et points d'appui permettant de comprendre le "ça ne va pas".

Le champ du soin est particulièrement concerné par un tel mouvement, où les apports décisifs et bénéfiques des progrès scientifiques semblent se payer au prix d'une rationalité procédurale dont les effets déssubjectivants on de quoi nous alerter.